

LA CLEF DU CABINET

DES PRINCES

DE L'EUROPE,

Ou Recueil Historique & Politique sur
les Matieres du tems.

OCTOBRE 1727.



A LUXEMBOURG,

Chez ANDRE' CHEVALIER, Imprimeur
de Sa Majesté Imperiale & Catholi-
que, & Marchand Libraire.

M. DCC. XXVII.

*Avec Privilége de Sa Sacrée Majesté Imperiale
& Catholique, & Approbation des
Commissaire Examinateur.*

AVIS AU PUBLIC.

CE Journal continuera de paroître régulièrement au commencement de chaque mois ; les Sçavans & les curieux sont invitez de vouloir bien communiquer leurs ouvrages, tant de Litterature que de Politique, & autres piéces qui pourront interesser & être agréables au Public ; on n'aura qu'à adresser les Paquets (francs de port) au Sieur André Chevalier , Imprimeur de Sa Maj. Imp. & Cath. & Marchand Libraire à Luxembourg, chez qui ledit Journal s'est toujours imprimé, & où il s'imprime encore actuellement depuis son origine : on en trouve chez lui le fond qui a commencé en Juillet 1704. de même que le Supplément en 2. Volumes, qui remonte jusq' à la Paix de Ryswick. Ceux qui voudront en faire des corps complets & avoir des mois separez , peuvent s'adresser à lui comme à la source ; il leur en fera prix raisonnable.

L'on trouve aussi chez ledit Chevalier un grand assortiment de Livres, tant de ses impressions, que de tous Pais : de même que les Memoires des Sciences & des Arts de Trevoux, tant corps complets que mois separez, & differens Journaux Litteraires, Historiques & Politiques, comme Republicques des Lettres, Histoire des ouvrages des Sçavans, Histoire critique de la Republique des Lettres, l'Europe savante, &c.

LA CLEF DU CABINET

DES

PRINCES DE L'EUROPE,

Ou Recueil Historique & Politique sur
les Matieres du tems.

Octobre 1727.

ARTICLE I.

*Contenant quelques piéces de Litterature,
& autres remarques curieuses.*

I. **O**N a fait diverses objections à la *Solution Geometrique du Probléme de la duplication du Cube* du R. P. Dom Nicolas Ernault, Benedictin, qui se trouve dans le Journal du mois d'Avril de cette année, page 349. C'est pour y répondre, & en même-tems pour donner tant plus d'éclaircissements à une matiere d'elle-même si difficile, que ce sçavant Religieux m'a adressé la Lettre & l'Écrit suivant, pour être placés l'un & l'autre dans ces Memoires.

MONSIEUR,

J'*ai sujet de croire que la solution de la duplication du Cube, que j'ai l'honneur de vous envoyer, satisfera aux observations que l'on m'a dites avoir été faites, sur celle que vous avez eu la bonté d'insérer dans la Clef du Cabinet du mois d'Avril dernier. Si ces Messieurs, de qui viennent ces observations, ont quelque objection à proposer contre la pre-*

Q 2

sente

Construction.

Le rectangle $ABDF$ est fait de la ligne AB , racine d'un Cube donné, & de BD , double de cette racine. Le point O est l'interfection des diagonales de ce rectangle qu'on suppose être tirées. Prolongés à discrétion les quatre côtez, sçavoir, le côté AB vers Y , le côté AF vers G , le côté FD vers X , & le côté BD de part & d'autre vers S & T : coupez en moyenne & externe raison les deux côtez AF , BD par la ligne FI ; & après avoir mené la diagonale FI , faites FG égale à FI . Du point G , par le point O , menez la ligne GO , & continuez-la jusqu'à ce qu'elle rencontre au point S le côté DB prolongé. Du point O , comme centre, intervalle OG , ou OS , décrivez un cercle qui coupera en X & en Y les côtez BA & FD prolongés. Du point G , par le point D , & du point S par le point A , menez deux lignes droites, & continuez-les jusqu'à ce qu'elles rencontrent la circonférence aux points C & M : menez la ligne CM , & les deux cordes CS , MG . Enfin prolongez YB & XF jusqu'à ce qu'elles rencontrent la circonférence en quelques points, comme C & M .

Remarquez que si on veut faire la démonstration telle qu'on l'a donnée dans la Clef du Cabinet du mois d'Avril dernier, il n'y a qu'à mener les deux diagonales AD , BF , & du point d'interfection O , abaissez une perpendiculaire sur chacune des lignes CG , AB , AF . On ne repetera pas ici cette démonstration.

La construction étant ainsi faite, on prouve 1^o. que la figure $CGMS$ est un rectangle inscrit au cercle; car les deux lignes AG , DS sont égales & parallèles: donc les deux lignes GD , AS , qui joignent leurs extrémités, sont égales & parallèles.

les, & ainsi la route CG est parallèle à la route SM, & puisqu'elles sont également éloignées du centre, elles sont égales entre elles; & les deux cordes GM, CS qui joignent leurs extrémités, seront aussi parallèles & égales entre elles, & puisqu'elles sont également distantes du centre, elles formeront le rectangle CGMS, par la notion du rectangle inscrit au cercle.

On prouve 2^o. que la ligne YB, perpendiculaire sur BT, étant prolongée, tombe nécessairement au point C; car qu'elle tombe, s'il est possible, au point F; (& il égalera de même de tout autre point) en ce cas l'angle TBF sera droit, & aura pour sa mesure la moitié de la demi-circonférence: mais puisqu'il est dans le cercle, & ailleurs qu'au centre, ou à la circonférence, il a pour mesure la moitié de l'arc FT, plus, la moitié de l'arc SY, ou de son égal TM, c'est-à-dire, la moitié de tout l'arc FTM, lequel étant moindre que la demi-circonférence, il est impossible que la ligne YB étant prolongée, tombe au point F: donc elle tombe nécessairement au point C. On prouve de même que la ligne XF étant prolongée, tombe au point M.

Cela posé. Je dis que les deux lignes BS, BC sont moyennes continuellement proportionnelles entre AB, racine du Cube donné, & BD, double de cette racine.

Démonstration. Le triangle ASC est rectangle, & la ligne BS est abaissée du sommet de l'angle droit perpendiculairement sur la base AC: donc elle est moyenne proportionnelle entre les deux segments AB, BC; ainsi $AB : BS :: BS : BC$.

De même le triangle DCS est rectangle, & la ligne BC est abaissée perpendiculairement du sommet de l'angle droit sur la base DS: donc elle

des Princes &c. Octobre 1727. 245

elle est moyenne proportionnelle entre les deux segmens BS, BD, & ainsi $\ddot{::}$ BS, BC, BD. & par conséquent $\ddot{::}$ AB, BS, BC, BD. Ce qu'il falloit trouver & démontrer. Je suis &c.

Signé, D. NICOLAS ERNAULT, *Religieux*
Benedictin de l'Abbaye de St. Ainould,
Congregation de St. Vannes.

A Metz le 10. Aout 1727.

II. *France Paris.* Le Roi, après plusieurs épreuves reiterées, a accordé au Sr. Maillé de *Paris* le Privilege exclusif de composer, faire fabriquer, vendre & debiter un nouveau *Couroi, Vernis, Mastic*, dit *Espalme*, dont ledit Maillé a inventé la composition, & que l'on avoit cherché en vain depuis plusieurs siècles. Cet *Espalme*, sans être susceptible d'aucune inflammation, ni sujet à être penetré, à poissier, ni à s'écailler, comme tout ce dont on s'est servi jusqu'à present, s'incorpore avec le corps où il est appliqué, même sur le fer, & sur le verre; ce qui est justifié par les Certificats de Mrs. de l'Academie Royale des Sciences, des Officiers de Marine & des Maitres constructeurs. Il est très-necessaire pour la jonction parfaite des pierres, pour garantir d'humidité & de pourriture toutes sortes de bois, soit qu'ils soient exposés aux intemperies de l'air, soit qu'ils trempent dans l'eau; il garantit de plus les Bâtimens de mer de la picûre des vers, & dispense de les doubler, goudronner & suiffer. L'usage de ce Mastic procurera un avantage très-considerable, en faisant subsister pendant plusieurs siècles les Chassis, Anvents, Contrevents, Remises, Hangers, Dignes, Pilotis, Potts de bois, Moulins à eau, Barques, Bateaux, Goutieres de bois, toitures de maisons, leurs couvertures, &c.

Ua

Un Matématicien a, dit on, trouvé le secret d'un Carosse pour quatre personnes, qui avec la seule force des mouvemens qu'il a inventez, fera 14. lieuës en deux heures, même sur les chemins les plus sablonneux, comme de *Paris à Fontainebleau*.

Le 20. Juillet Mr. Amelot du Chaillon, Intendant des Finances, fut élu Membre de l'Academie Françoisë, à la place du défunt Archevêque de *Thoulouse*. Mr. Pelletier des Forts, Contrôleur General des Finances, prit le 28. séance à l'Academie Royale des Sciences, en qualité de Membre Honoraire, à la place de feu Mr. de Malezieux.

L'Université de *Padoüe* vient de faire mettre sous presse tous les ouvrages du Pere Serry Dominicain, contre les *Sociniens*.

III. *Allemagne. Vienne*. Dans le beau Jardin du Prince Eugene de Savoye, situé près de cette Ville, il y a une plante curieuse, nommée *Bifang*, qui commença à fleurir au commencement d'Août : elle est de la hauteur de onze pieds & demi, & de la grosseur d'un pied trois pouces & demi, n'ayant que huit feuilles vert de mer en couleur, de six pieds & trois pouces de hauteur, & six pouces de largeur : cette plante a déjà produit sept fruits, faits en forme de figues, & dont le goût est très-excellent. Les fleurs tirent sur le cramoisy, & l'odeur en est étrange. Il se trouve aussi dans le même Jardin plusieurs autres plantes qui ont été apportées de l'*Amerique* & de l'*Asie*; entr'autres six Arbustreaux de Cassé d'une grandeur extraordinaire, & pleins de fruits.

On va imprimer à *Leypsch* chez Averbach, un Ouvrage considerable que l'on propose par souscription, & dont voici le titre : *Biblia ari incisa*,
vet.

des Princes &c. Octobre 1727. 247

vel Physica sacra, illustrata à J. Jacob. Scheuchzer, Medico Doctore, Mathem. Professore Academiae Imperialis Carolinae, & Societatum Regiarum Anglicae ac Prussicae Membro, & Tabulis Aeneis decorata, a J. And. Pseffel, Aulae Imperialis Sculptore Augustano. On imprimera cet Ouvrage en Latin & en Allemand, pour le rendre intelligible aux Sçavans de toutes les Nations; on en trouve le projet & les conditions chez tous les Libraires d'Allemagne, & chez André Chevalier à Luxembourg, qui recevra les souscriptions.

IV. *Hollande.* Pierre Goslé & Jean Neaulme à la Haye, viennent de mettre sous presse l'HISTOIRE DU JAPON, contenant une relation de l'état ancien & moderne de cet Empire; de son Gouvernement; de ses Temples, Palais, Châteaux, & autres Bâtimens; de ses Métaux, Minéraux, Arbres, Plantes, Animaux, Oiseaux & Poissons: de la Chronologie & Succession de ses Empereurs Ecclésiastiques & Seculiers: de l'origine des naturels, de leurs Religions, de leurs Coutumes, de leurs Manufactures, & de leur Commerce avec les Hollandois & les Chinois: Comme aussi une relation du Royaume de Siam; par Engelbert Kämpfer, Docteur en Médecine, & Médecin de l'Ambassade Hollandoise à la Cour de l'Empereur du Japon: écrite en Allemand, & traduite en Anglois, sur le Manuscrit original, qui n'a encore jamais été imprimé, par Jean George Scheuchzer, Membre de la Société Royale & du Collège des Médecins de Londres, qui a ajouté la vie de l'Auteur & une introduction. Le tout enrichi d'un grand nombre de figures en taille douce, & exécuté sous les yeux de Mr. le Chevalier Sloane. Traduit en François par Mr. Desmaitiaux, en 2. Vol. in fol. L'Ouvrage enie aura au moins 180. feüilles d'impression, & 45. belles & grandes planches

planches de figures, entr'autres une Carte très-exacte de tout l'Empire : Il sera imprimé sur du beau papier, avec un caractère tout neuf. On payera 20. florins d'*Hollande* pour les deux volumes, la moitié en souscrivant, & l'autre moitié en recevant l'Exemplaire. On payera 30. florins pour le grand papier, moitié en souscrivant, & moitié en recevant l'Exemplaire. Le tems des souscriptions ne durera que jusqu'au 15. Novembre 1727. , & huit mois après on promet tout l'Ouvrage en 2. vol. On n'en imprimera qu'un petit nombre, & s'il en reste au delà des souscriptions, on s'oblige de ne les pas vendre au-dessous de 25. florins, argent net, sans être engagé pour cela à les donner à ce prix; le petit nombre le fera augmenter à l'avantage des Libraires qui en auront souscrit. On aura toujours la liberté de voir chez les Libraires qui l'impriment, un Exemplaire du Livre en *Anglois*, avec les figures, afin que le public en puisse juger par lui même. On trouve le projet, & les souscriptions se reçoivent chez Pierre Gosse, & Jean Neaulme, Libraires à *La Haye*, & chez tous les principaux Libraires des sept Provinces. Comme aussi en *France*; en *Angleterre*, & en *Allemagne*, chez les Libraires où l'on voudra bien s'en informer. Les Curieux pourront aussi s'adresser à *Luxembourg* chez A. Chevalier, où se trouve ledit projet qu'on leur communiquera.

V. Le mot de l'Enigme du mois dernier, est
La Mouche à miel.

E N I G M E.

J'*Ai ma place ici-bas, & je l'ai dans les Cieux ;
Je fais ma demeure ordinaire
Dans un antre profond, que d'un œil radieux
Le Soleil rarement éclaire :*

*Ma démarche est irrégulière ,
Je sçais punir le curieux
Qui vient d'une main familière ,
M'arracher de ces sombres lieux :
L'éclat n'est point ce qui me flatte ;
Admirez mon bizarre sort.*

*Quand mon lugubre habit est teint en écarlate ,
Je porte le deuil de ma mort.*

A R T I C L E II.

*Contenant ce qui s'est passé de plus considéra-
ble en ESPAGNE , & en POR-
TUGAL , depuis le mois dernier.*

I. **E**spagne. L'Infant dont la Reine accoucha le 25. Juillet, fut seulement ondoyé par précaution, & la ce émonie du Baptême ne se fera que lorsque le Roi de France, qui a été prié de lui servir de Parrain, aura envoyé ici un Ministre pour y assister de sa part. La Reine & le Prince nouveau né jouissent d'une parfaite santé, & on fait les préparatifs nécessaires pour un combat de Taureaux qui se donnera dès que S. M. sera relevée de ses couches. Le Roi, de l'avis de ses Medecins, prend le lait d'Anesse avec beaucoup de succès ; mais quoique S. M. soit assez bien rétablie de sa dernière indisposition, Elle n'est pas encore sortie du Palais Royal, & n'a pas paru en public. Le Prince de Chalais, Capitaine des Gardes, a été chargé d'une Commission pour la Cour de France, & partit la nuit du 22. au 23. pour Paris. Le Lord Nort & Gray est arrivé à Madrid, & entre au service de cette Couronne. Comme il a été Lieutenant General des Armées du Roi de la Grande Bretagne, il servira ici en la même

même qualité, & aura rang suivant l'ancienneté de sa Commission. Ce Seigneur, qui est *Anglois*, après avoir embrassé la Religion Catholique Romaine à *Bruxelles*, où il s'étoit retiré avec sa Famille, en partit le 12. Mai dernier, sous prétexte d'aller prendre les bains à *Aix-la-Chapelle*, & Madame son Epouse retourna à *Londres*; mais ayant pris, au contraire, la route de *Vienne*, accompagné d'un seul Gentilhomme, & s'étant rendu de là à *Bologne* pour s'aboucher avec le Cavalier de St. George, il alla ensuite s'embarquer à *Genes* pour *Barcelonne*, d'où il est venu par terre à *Madrid*. Entre les principaux de cette Nation qui ont aussi cherché un azile en cette Cour, on compte encore les Ducs d'Ormond & de Warthon, connu à présent sous le nom de Duc de Northumberland, & le Lord Marshal. Le Comte de Lannoy, Brigadier & Major du Regiment des Gardes Wallones, a obtenu sa démission, & s'est allé marier en *Flandre*. C'est un Officier d'un mérite très-distingué, & dont les illustres Ancêtres font une grande figure dans l'Histoire des derniers siècles; entr'autres, N. de Lannoy, General de l'Empereur *Charles Quint*, auquel *François I.* Roi de *France* voulut se rendre prisonnier, à la fameuse Bataille de *Pavie* qu'il perdit. Le Baron de Rochau, Chambellan de S. A. S. E. de *Cologne*, a été élevé à la dignité de Brigadier des Armées du Roi, avec une pension qu'il touchera double, jusqu'à l'entier payement des arriérages qui lui étoient ci-devant dûs; & cela en considération des fideles services qu'il a rendu à cette Couronne dans les differens Emplois qu'il a remplis dans les *Pais-Bas*.

II. On observe fort exactement la Suspension d'armes de part & d'autre devant *Gibraltar*, & confor-

des Princes &c. Octobre 1727. 251

conformément à la Convention faite entre le Comte de Las Torres & le Comte de Port-more, Gouverneur de cette Place, la visite des tranchées & des brèches se fait régulièrement tous les jours. Les Troupes *Espagnoles* se tiennent encore dans leur Camp, & l'Amiral Wager, dans la Rade de *Gibraltar* avec son Escadre, sans qu'il se commette aucune hostilité. Comme le Comte de Las Torres est parti pour la Cour, le Comte de Montemar avoit été nommé pour prendre le Commandement de l'Armée pendant son absence; mais s'en étant excusé, le Lieutenant General Ribadeo s'en est chargé. Nonobstant cette inaction, qui est le fruit de la signature des Préliminaires, la Cour ne s'empresse pas d'en faire expedier la Ratification, & il naît tous les jours quelques nouvelles difficultez, qui semblent, au contraire, la retarder. Outre celles qui ont été formées au sujet de la levée du siege de *Gibraltar* & de la restitution du Vaisseau le *Prince Frederic*, il en est survenu une autre par rapport aux effets qui ont été aportez par la dernière Flotille revenue des *Indes Occidentales*, pour le compte des particuliers: la Cour ne prétendant les délivrer que sur le pied de 9. Reaux & demi de plate la Piaïtre; ce qui fait une diminution de près de 20. par cent, & ne paroît pas conforme à ce qui est porté au V. Article des Préliminaires du Congrès, suivant lequel l'Indult doit être réglé comme par le passé. Jusqu'ici la Cour a tenu ferme sur ces 3. points, & les vives representations des Rois de *France*, de la *Grande Bretagne*, & des Etats Generaux des *Provinces Unies* ont été assez infructueuses. Le 26. le Comte de Las Torres revint du Camp devant *Gibraltar*, accompagné du Comte de Montemar. Ce General s'attendoit d'avoir le lendemain Audience du Roi

& de la Reine, & ne paroît pas content du froid accueil qu'on lui a fait ici.

III. Ce qui fait bien augurer des dispositions de cette Couronne, & qu'elle se rendra à la fin aux pressantes sollicitations qu'on lui fait de toutes parts, pour peu qu'on soit porté à lui donner quelque satisfaction sur ses prétentions, sont les menagemens qu'elle garde avec les Puissances dont elle a même le plus de sujet de se défier, & la manière dont elle se prête aux ajustemens qu'on lui propose. Si elle ne se rend pas tout à coup, c'est vraisemblablement moins par un effet de mauvaise volonté, que pour tenter les moyens de pouvoir rentrer dans ses anciennes possessions; & la conjoncture ne peut être plus favorable. On sçait combien la restitution de *Gibraltar* lui tient à cœur, & combien cette affaire interesse & son honneur, & la sûreté du Commerce de ses Sujets. Le Roi a fait choix du Marquis de Ste. Croix de Mazzenado, Vicomte del Puerto, Maréchal de Camp de ses Armées, pour son second Ambassadeur Plenipotentiaire au prochain Congrès, & de Dom Joachim Ignace Parrenechea, Chevalier de l'Ordre de *Callatrava*, Membre du Conseil des Finances, Majoradôme de la Reine, pour le troisième; S. M. ayant remis à nommer le premier, lorsqu'Elle le trouvera à propos: mais on croit que cette importante Commission est réservée au Duc de Bournonville, que le Duc de Liria remplacera à l'Ambassade de *Vienne*, au lieu d'aller à celle de *Petersbourg*. Le Commerce avec les *Anglois* est entièrement rétabli dans tous les Ports d'*Espagne*, & le Consul *Hollandois* qui s'étoit retiré de *Barcelonne*, lorsqu'on obligea celui d'*Angleterre* d'en sortir, y est revenu faire les fonctions de sa Charge, & prendre soin des affaires des 2.

Nations.

Nations. Le Marquis de Morteleon a été nommé à l'Ambassade de *Venise*, avec un Plein-pouvoir pour négocier en qualité de Ministre Plenipotentiaire de S. M., dans toutes les Cours d'*Italie*. Le Prince Emmanuel de *Portugal* retourne, dit on, à la Cour de *Vienne*, sa réconciliation avec le Roi son Frere que l'on s'étoit proposée, n'ayant pas eu lieu.

IV. Les Rois de *France* & de la *Grande Bretagne* ont fait remercier Mr. Vander Meer, Ambassadeur de L. H. P. les Etats Generaux, de la sage conduite qu'il a tenuë ici dans ces conjonctures délicates, & du soin qu'il a pris de leurs intérêts en cette Cour, où ces Princes n'ont actuellement aucun Ministre. Le 4. Août S. Exc. reçut des dépêches de Mr. Walpole, Ambassadeur de la *Grande Bretagne* à la Cour de *France*, avec le résultat des Conférences qui s'y étoient tenuës au sujet des difficultez qui arrêtent la Ratification du Roi d'*Espagne*, & le lendemain elle les communiqua au Marquis de la Paz, Secretaire d'Etat. Le Nonce du Pape reçut aussi par le même Exprés une Lettre du Cardinal de Fleury adressée à S. M. conçüe en des termes les plus pressans & les plus respectueux, & portant, dit on, en substance: „ que suivant la teneur des Articles prélimi-
„ minaires signez à *Paris*, & en dernier lieu par
„ l'Ambassadeur de S. M. à *Vienne*, il étoit ex-
„ pressément stipulé, que le siege de *Gibraltar*
„ seroit entierement levé, & tous les Vaisseaux
„ Anglois arrêtés par les Espagnols aux *Indes* &
„ ailleurs, restitués, pourvû qu'ils n'y eussent
„ point fait de Commerce illicite, particuliere-
„ ment le Prince *Frderic* avec sa cargaison; qu'on
„ avoit tout lieu d'attendre de l'équité de S. M.
„ Cath., qu'Elle se desisteroit enfin de ses prétentions

», tions à cet égard, &c. Les Négocians François souhaiteroient fort qu'il y eut ici un Ministre de leur Nation, pour n'être pas obligés de s'adresser à l'Ambassadeur d'Hollande, qui étant aussi chargé de ce qui regarde le Commerce des Anglois, se trouve trop occupé. Le Vaisseau Hollandois, le *Fong-Oldaan* de *Harlingue*, qui avoit été arrêté par un Armateur Espagnol, & conduit à *Lisbonne*, a été relâché sur les plaintes que Mr. Vander Meer en avoit porté à la Cour. Le 5. la Reine quitta le lit pour la première fois depuis ses couches, & S. M. commença à se promener dans la Chambre.

V. L'accommodement entre cette Cour & celle de France continuë de se négocier par l'entremise du Nonce du Pape : le Comte de Königseck, Ambassadeur de l'Empereur, paroît entrer de bonne foi dans toutes les vûës que l'on se propose pour cela, & on s'en promet un heureux succès. Mr. Vander Meer entretient une étroite correspondance avec Mr. Valpole, Ambassadeur de S. M. Brit. à Paris, & les Conférences entre ces Ministres & le Marquis de la Paz, Secrétaire d'Etat, sont plus fréquentes que jamais. On se donne réciproquement toutes les marques de confiance qui, sur le pied que sont les choses, peuvent entretenir une bonne intelligence ; mais les plus importantes affaires, telles que sont la Ratification de l'Espagne des Articles préliminaires, la levée entière du siège de *Gibraltar*, le retour des Gallions, la restitution des Vaisseaux Anglois, la distribution des effets de la Florille, & l'ouverture du Congrès, ne se décident pas. Il est sûr que le grand objet de toutes les Puissances, est la Paix & le rétablissement de la tranquillité, mais il est en même-tems certain que chacune d'elles

des Princes &c. Octobre 1727. 255

voudroit trouver ou ses avantages, ou ses sûretés, & c'est précisément ce qui cause les irrésolutions & les longueurs. On voit une Lettre du Marquis de la Paz, Secrétaire d'Etat, à Mr. Vander Meer, Ambassadeur de L. H. P. les Etats Generaux à *Madrid*, au sujet du rétablissement du Commerce des *Anglois* dans tous les Ports d'*Espagne*, qui semble fortifier ces conjectures. En voici la teneur. Elle est du 15. Juillet 1727.

M O N S I E U R,

J'*ai fait rapport au Roi de la demande faite par V. Exc. dans sa Lettre du 2. Juillet, pour sçavoir si depuis la cessation d'hostilitez publiée à Cadix & à Bilbao, il y avoit liberté de Commerce avec l'Angleterre, afin que V. Exc. puisse en donner avis au Ministre de la Grande Bretagne, qui doit être à present de retour à Paris. Il a plu à S. M. de déclarer que son intention Royale étoit, que dès à present il soit permis aux Vaisseaux Anglois de négocier librement sur toutes les Côtes & dans tous les Ports d'Espagne, de la même maniere, & avec les mêmes circonstances qu'il a été pratiqué en tems de Paix. S. M. m'ordonne de le communiquer à V. Exc., afin que vous puissiez le faire sçavoir par tout où vous le jugerez à propos, & rendre témoignage de la sincérité & de la bonne foi avec laquelle S. M. accorde d'avance tous les avantages possibles à la Nation Britannique; & V. Exc. peut être assurée que ceci sera exécuté, & que les ordres en seront envoyez incessamment dans tous les Ports & autres lieux où besoin sera. Je suis, &c. Signé, JEAN-BAPTISTE D'ORENDAIN.*

On a reçu avis du Camp devant *Gibraltar*, de la mort du Lieutenant General Ribadeo; sur quoi le

R Comte

Comte de Montemar partit en poste le 7. pour aller prendre le commandement de l'Armée. Par cette mort, le Gouvernement de *Barcelonne*, qui venoit de lui être donné, est vacant. La tranchée se relève regulierement tous les jours par 300. hommes, & la communication du Plat-Pays avec cette Place, est toujours fermée; ce qui fait qu'on est obligé de faire venir par Mer de *Barbarie* les provisions necessaires. Le Comte de Las Torres se tient encore à *Madrid*, sans avoir pû obtenir d'Audience du Roi & de la Reine. Le Comte de Sinzendorf, qui étoit allé servir à l'Armée, en qualité de Volontaire, en est revenu, & a pris son logement chez le Comte de Kônigseck, Ambassadeur de l'Empereur.

VI. Le 8. le Prince Emanuel de *Portugal* vint complimenter le Roi & la Reine sur la naissance du nouvel Infant *Dom Loïis*. L. M. le reçurent avec beaucoup de distinction, & le même jour S. A. R. retourna à *Alva*, où elle fait sa résidence. Le 9. le Marquis Mari, Lieutenant General des Armées de S. M., arriva de *Cadix*, où il retourna le 12. , après avoir eu diverses conferences avec Dom Joseph Patigno, Secretaire d'Etat pour les affaires des *Indes* & de la Marine. La plus grande partie des Troupes hyvernera cette année en *Catalogne*, où on leur prépare déjà des quartiers. Les Bâtimens d'avis qui se tiennent prêts à *Cadix*, attendent toujours les derniers ordres de la Cour pour partir, les uns pour *Buenos Ayres*, & les autres pour la *Nouvelle Espagne*, & l'Escadre commandée par l'Amiral Castagnette y est encore à l'ancre, sans que l'on sçache sa destination. On a publié une Ordonnance du Roi qui défend à tous Notaires & autres, de protester aucune Lettre de change, tirée des Pays étrangers, sur les Sujets de ce Ro-

yaum●

yaume, avant que les effets de la Flotillè ayent été distribuez. La Cour se propote de partir pour *St. Ildefonse*, au commencement de Septembre.

VII. Le 11. le Nonce du Pape reçut un nouvel Exprés dépêché de *Paris*, chargé d'une Lettre très-obligeante du Roi de *France* au Roi d'*Espagne*, sur la Naissance de l'Infant *Dom Louïs*, & du Collier de l'Ordre du *St. Esprit* pour ce jeune Prince. Le lendemain ce Ministre presenta l'un & l'autre a *S. M.*, qui declara le soir, en presence de toute la Cour, qu'Elle étoit entièrement reconcinée avec le Roi de *France* son Neveu; sur quoi le Prince des *Asturies*, les Infants, & les Seigneurs qui étoient presens, eurent l'honneur de baiser la main de *L. M.* Cependant on n'a encore pris ici aucune resolution touchant la levée entiere du siége de *Gibraltar*, & la restitution du Vaisseau Anglois le *Prince Frederic*, quelques instances que fasse pour cela *Mr. Vander Meer*, Ambassadeur de *L. H. P.* les Etats Generaux: cette Cour ne voulant rien faire que de concert avec celle de *Vienne*, dont elle attend, dit-on, d'apprendre le sentiment, avant de se déterminer. Le Roi a donné le Gouvernement des Ville & Château d'*Alicante* au Comte de Roideville, Maréchal de Camp, & celui d'*Ostalic*, au Comte de Boufflers, Brigadier. Le 14. sur le midi, il s'éleva ici un si grand orage, accompagné d'éclairs & de tonnerre, & d'une si grande pluye, que l'eau descendoit des Montagnes comme des torrens qui inonderent toutes les rues de la Ville. Sur les 10. heures du soir l'orage ayant recommencé avec plus de violence qu'auparavant, dura toute la nuit, & plusieurs Maisons furent entraînées par la force des eaux, entr'autres la Porte nommée des *Recolettes*. La foudre tomba sur le Palais Royal, qui renversa deux Gar-

des fans leur faire d'autre mal, mais la Nourrice de la Reine en fut blessée au pied. Le dommage causé par cette inondation est très-considérable : heureusement il n'y a eu personne de noyé. Le 15. le Roi & la Reine tinrent Chapelle publique au Palais pour la première fois depuis leur convalescence, & dans quelques jours L. M. se rendront à *Nôtre-Dame d'Atocha*, pour en rendre des actions de grâces solennelles à Dieu. Le 18. l'Express qu'on attendoit de *Vienne*, arriva ici, avec des dépêches qui, à ce que l'on assure, feront cesser les irrésolutions de cette Cour.

VIII. *Cadix*. On a fait venir de *Malaga* & des autres Ports du Royaume quantité d'Ouvriers qui travaillent actuellement à la construction d'onze Vaisseaux de Guerre du 2^e. & 3^e. rang, qui sont sur les Chantiers, & on compte que le Roi se trouvera en état de mettre en Mer l'année prochaine 36. Vaisseaux de ligne, 14. Fregates, & 18. Galeres. Les Bâtimens d'avis destinez pour *Buenos-Ayres* & la *Nouvelle Espagne* sont prêts ; mais on ne croit pas qu'ils partent, non plus que les autres Vaisseaux qui doivent aller aux *Indes*, qu'après qu'on sera convenu d'un accommodement avec le Roi de la *Grande Bretagne*, par rapport à la levée du siege de *Gibraltar* & la restitution du Vaisseau le *Prince Frederic* ; l'Escadre de l'Amiral *Wager* se tenant toujours dans le Détroit, & celle de l'Amiral *Hozier* continuant de croiser devant *Cartagene*, & de fermer le passage aux *Galions*. On a reçu ici un ordre de la Cour de permettre aux Bâtimens *Anglois* de commercer librement, comme ci-devant, de décharger leurs Marchandises, & d'en charger d'autres à la place. La plus grande partie des Manufactures de draps & d'étoffes de soye, établies dans ce Royaume sous
le

des Princes &c. Octobre 1727. 259

le Ministère du Cardinal Alberoni, ayant été abandonnées par les Entrepreneurs faute de débit, il a été proposé dans le Conseil des *Indes* d'envoyer au *Perou* & au *Chily* tout ce qui se trouve en Magazins de ces draps & étoffes de soye, & d'obliger les Habitans de ces quartiers de les acheter. On commence à charger les Vaisseaux de la Flotille qui doit aller cette année dans la *Nouvelle Espagne*, & on attend des Ports de *Bretagne* quantité de Bâtimens chargez de Toiles & autres Marchandises des Fabriques de *France*, que ces Vaisseaux porteront aux *Indes*. Le 8. Août le Marquis d'O qui commande l'Escadre de *France* de 12. Vaisseaux de Guerre, entra dans ce Port revenant de *Tunis* & d'*Alger*, où les choses se sont accommodées à la satisfaction de cette Couronne; & le 9. les 7. Vaisseaux de Guerre *Espagnols* commandez par Dom Rodrigo de Las Torres, venans de la *Corogne*, & en dernier lieu de *Lisbonne*, arriverent dans la Baye de cette Ville. On ne sçait ce que la Cour veut faire de tant de Vaisseaux qui s'assemblent dans ce Port.

IX. *Portugal. Lisbonne.* Il arriva à la fin de Juillet à l'embouchure du *Tage*, 6. Vaisseaux de Guerre *Espagnols* avec 3. Bâtimens de transports, venans de la *Corogne*, & commandez par Dom Rodrigue de Torres. Comme ils se sont pourvûs à *Lisbonne* de vivres & autres provisions pour quelques mois, on suppose qu'ils sont destinez pour les *Indes Occidentales*. Tout est fort tranquille en cette Cour, & on y paroît peu s'intéresser aux différens qui mettent en mouvement le reste de l'*Europe*. Le Roi, la Reine, & les Infans jouissent d'une parfaite santé, & L. M. prirent le 21. le deuil pour la mort du Roi de la *Grande Bretagne* George I. Le Gouvernement de l'Isle de *Madere*

a été donné au Colonel Dom Philippe de Mascarenhas.

IX. *Barbarie*. On apprend de *Tunis*, qu'après bien des négociations & des menaces, cette Régence s'étoit enfin accommodée avec le Commandant de l'Escadre *Françoise*, & avoit promis de donner une satisfaction convenable à la *France*; qu'en attendant, les esclaves avoient été relâchez & les effets rendus aux particuliers de cette Nation; que l'Escadre *Françoise* étoit ensuite partie pour en aller faire autant à *Tripoli* & à *Alger*. Qu'un Corsaire de cette Ville y avoit conduit vers le milieu de Juillet 80. esclaves pris dans les Mers d'*Italie*, avec beaucoup d'argent & de Marchandises qu'il avoit trouvé à bord des Bâtimens dont il s'étoit emparé, & que 4. petits Corsaires étoient en même-tems sortis pour aller croiser sur les Côtes de *Sardaigne*.

A R T I C L E III.

Contenant ce qui s'est passé de plus considérable en ITALIE, depuis le mois dernier.

I. **R**ome. Le Pape a naturellement les inclinations bienfaisantes & genereuses, & ce caractere de bonté s'est toujours fait sentir dans toutes les occasions qui se sont présentées. Il n'a pas tenu à sa tendre charité pour le Troupeau qui lui est confié, que la paix de l'Eglise agitée depuis près d'un siecle, ne soit rétablie, & les petits differends, si frequens avec les Couronnes, qui ont quelque intérêt à démêler avec cette Cour, ne subsisteroient pas long-tems, si les Ministres ne savoient opposer à propos l'honneur & les avantages du St. Siege, com-

me une digue capable de le retenir. Le dessein de S. S. étoit, pour donner satisfaction à l'Empereur, de revoquer la Bulle publiée sous le Pontificat de *Clement XI.* contre la Monarchie de *Sicile*; mais le Cardinal Lercari, Secrétaire d'Etat, a, dit-on, traverté cette affaire, & le Cardinal Cinfuegos, Ambassadeur de S. M. I., a, à ce que l'on assure, reçu ordre de ne plus entretenir aucune correspondance avec ce Ministre. Un autre objet du St. Pere, étoit le soulagement des peuples de l'Etat Ecclésiastique, & de moderer les Taxes & Impôts dont ils se trouvent surchargez. Le 21. Juillet il se tint encore là dessus une longue Conference chez Mr. le Tresorier Celigola, à laquelle assisterent les Cardinaux Imperiali & Albani, Mr. Lamfredini & le Commissaire de la Chambre Apostolique; mais les resolutions que l'on prend sur les arrangemens que l'on se propose, sont très-lentes, & les Impôts subsistent toujours. Le nouveau démêlé avec le Roi de *Sardaigne*, au sujet de quelques Fiefs situez en *Piémont*, dépendans du *St. Siege*, a été renvoyé à l'examen d'une Congregation établie par S. S., pour en décider. Le Cardinal Marini est parti pour la Legation de *Ravenne*, & Dom Jérôme Colonna, Frere du Connétable de ce nom, prend l'habit de Prêlat, pour concourir avec Mrs. Acquaviva & Borghese, à la Charge de Majordôme du Pape, qui sera bientôt vacante. S. S. a envoyé à *Benevent* les grands & magnifiques Chandeliers d'argent dont S. M. Sardaignoise lui a fait present.

II. Le 25. le Chevalier d'Orleans, Grand Prieur de *France*, arriva ici de *Civita Vecchia*, avec une suite de 20. Caleches: il alla descendre chez le Cardinal de Polignac avec sa suite, au nombre de 25. personnes, sans les Domestiques; & comme

il ne se trouvoit pas assez de place dans le Palais de Son Eminence pour tant de monde, elle n'y retint que le Grand Prieur, le Commandeur de Valencé, & le Chevalier de Teflé: le reste fut logé en d'autres maisons voisines. Le Grand Prieur ne sortit point le lendemain de son arrivée, mais le Dimanche au matin, il alla voir l'Eglise de *St. Pierre*, & l'après-midi il fut conduit à la Vigne *Pamphili*, par l'Ambassadeur de *Malte*, qui le traita splendidement à souper. Le 28. il alla avec toute sa suite à l'Audience du Pape, qui le reçut avec de grandes marques de distinction, étant conduit par le Cardinal de Polignac, qui lui fait voir tout ce qu'il y a de curieux en cette Ville; & la Noblesse *Romaine*, charmée de la politesse & des manieres gracieuses de ce jeune Prince, s'empresse de lui procurer toutes sortes de divertissemens. Le 29. S. S. lui envoya un present de 30. corbeilles remplies de rafraichissemens; & le Cardinal Ottoboni lui envoya aussi 2. caiffes de Chocolat, deux cages de Paons, 2. de Tourterelles, & 2. de Faifans. Ce Prince ayant resolu de rester ici quelques jours, ordonna à une partie de sa suite de retourner à *Civita-Vechia* a bord des Galeres qui y sont restées, & qui doivent le transporter à *Livourne*, d'où il se rendra par terre à *Modene*, pour y voir la Princessé sa Sœur, Epouse du Prince Hereditaire de ce nom. Le Prince de Monte-Milero, Neveu du Pape, s'est reconcilié avec le Cardinal Coscia, & eut le 31. Audience de S. S. Le Cardinal Patricii est mort à *Ferrare*, laissant un dixième Chapeau vacant dans le Sacré College, & quantité de riches Abbayes. Le 28. il y eut examen d'Evêques, dans lequel le Pere Ferrier, Dominicain, & le Pere Vasco, Carme déchauffé, furent examinés, le premier pour l'Eglise

glise d'*Alexandrie*, & l'autre pour celle d'*Albe en Savoye*. Le Cardinal Rufo remplace dans la Legation de *Ferrare* le Cardinal Patricii; & le Cardinal Spinola va remplir celle de *Bologne*, que quitte le Cardinal Rufo.

III. Dans le Consistoire qui se tint le 30, l'Abbé Gamba fut proposé pour un Evêché *in partibus*; & Mr. Quirini Archevêque de *Corfou*, pour celui de *Bresce*. On y proposâ aussi les Sujets qui doivent remplir ceux d'*Alexandrie*, d'*Albe*, de *Nice*, & d'*Yvrée*, en *Piémont* & en *Savoye*; & 3. autres vacans en *France*, furent proposés par le Cardinal Alexandre Albani. On n'y remplit aucunes des places vacantes dans le Sacré College; & la demande du Roi de *Portugal* d'un Chapeau pour Mr. Bichi, semble toujours accrocher la promotion attenduë depuis si long-tems. Le St. Pere souhaiteroit fort donner quelque satisfaction à Sa Maj. Portugaise; mais la plupart des Membres du Sacré College s'opposans à l'élevation de Mr. Bichi, S. S. laisse, dit-on, au choix de ce Prince de nommer au Cardinalat tel autre Sujet qu'il lui plaira. Cependant on recommence à dire que les Ministres Portugais seront rapelés, si dans le courant du mois de Septembre, S. S. n'éleve pas ce Prélat à la Pourpre, & que le Cardinal Pereyra restera seulement ici, chargé des affaires de cette Couronne. Les prétentions des autres Cours, qui demandent toutes d'avoir part à la prochaine promotion, dérangent le plan que S. S. s'étoit formé, & ce n'est pas un petit embarras pour Elle, d'avoir à contenter un si grand nombre de prétendans, sur lesquels Elle n'avoit sans doute pas compté. Les Ministres de *Vienne* & de *Madrid* ont demandé au Pape que les nouveaux Evêques des Etats respectifs de leurs Maîtres, soient sacrés à l'avenir par l'Evêque

L'Evêque le plus proche de leurs Diocèses, sans être obligés de recourir au Métropolitain, comme S. S. l'a déjà accordé aux Evêques de *France*; & le Roi de *Pologne* envoie, dit-on, ici un Ambassadeur extraordinaire, pour obtenir le Droit de nomination aux Evêchés de son Royaume, sur le même pied qu'il a été accordé au Roi de *Sardaigne*. Le Comte de Giol, Ministre de S. M. Sard. à *Genes*, vient relever ici le Marquis d'Ormea, qui est rapellé. Le 2. Août le Pape commença à prendre les bains, s'étant rendu pour cet effet à *Monte-Cavallo*.

IV. On s'intrigue beaucoup ici pour découvrir la route qu'a prise le Chevalier de St. George depuis son départ de *Bologne*. On l'a d'abord crû en *Espagne*, ensuite en *Lorraine*, puis dans le Pays de *Liege*, & on le dit à present à la Cour de *Baviere*, marque certaine qu'on ne sçait où il est, & qu'il est parfaitement bien servi dans le dessein qu'il a eu de tenir son voyage secret & caché. Il n'y a, dit on, que le Pape & le Banquier Belloni qui sçachent le lieu de la retraite de ce Prince, & qui entretiennent une secreta correspondance avec lui. S. S. n'a pas encore disposé des Benefices & Abbayes vacantes par la mort du Cardinal Patricii; Elle a seulement assigné sur celle de *St. Etienne* de *Bologne*, qui est d'un très-gros revenu, une pension de mille écus à Mr. le Tresorier Celigola; mais Elle reserve le surplus pour un Sujet qu'Elle a déclaré devoir être élevé au Cardinalat, & que l'on croit être le Pere Maître Gotti, Dominicain. Le 5. après-midi la Place *Narbonne* fut inondée pour la seconde fois de cette année, par ordre du Pape, & pour le divertissement du Grand Prieur d'Orleans, qui s'y rendit dans un des Carosses du Cardinal de Polignac. Il y eut un très-grand concours

des Princes &c. Octobre 1727. 265

cours de Noblesse , & après y avoir fait quelques tours , ce Prince entra chez le Cardinal Corsini , qui le regala d'un concert , & de quantité de rafraichissemens. Le 8. au matin il se rendit , accompagné du Cardinal de Polignac , à l'Audience de S. S. , dont il prit congé , & qui lui fit un accueil des plus gracieux , & le soir il partit en poste pour *Civita Vecchia* , où ses Galeres l'attendoient , pour le transporter à *Livourne*. Quelques heures avant son départ , le Cardinal Lercari , Secrétaire , vint de la part du Pape lui souhaiter un heureux voyage , & S. Em. lui remit une Couronne de *Lapis* , quelques Medailles d'or , & un Bref fort ample , qui lui donne le pouvoir de disputer de quelques Commanderies en *France* , sans la participation du Grand Maître de *Malthe*. Le Prince de Montemileto est tout-à-fait rentré dans les bonnes grâces du Pape , depuis la retraite du Medecin Mongelli , qui a été exilé , & qui fomentoit la discorde dans la Famille de S. S. Le Cardinal Alexandre Albani est attaqué de la fièvre tierce ; le Cardinal Fabroni est toujours fort incommodé , & retourne à *Pisfoye* sa Patrie , où il a déjà envoyé le reste de sa Bibliothèque. Mr. Quirini Evêque de *Bresce* , prêta dernièrement le serment de fidélité , en qualité de Consultant du *St. Office*. Mr. Banchieri a été gratifié d'une Abbaye de 500. écus de revenu ; Mr. Anfidei , d'une autre de 400. , dans la Ville de *Fermo* ; Mr. Girolamo , d'une troisième de 200. , dans la Principauté de *Siennie* ; & Mr. Merlini Paulucci a obtenu l'agrément de l'Empereur pour prendre possession de celle que le feu Cardinal Paulucci son Oncle lui avoit resignée , dans la Ville de *Cremona*. On a reçu avis que la Reine d'*Espagne* est heureusement accouchée d'un Prince à *Madrid*.

V. La fermeté du Pape l'a emporté pour le coup sur les brigues qui s'étoient formées pour faire tomber la nouvelle Bulle, & jamais affaire n'a causé ici tant de vacarme, & n'a trouvé plus d'obstacles. Enfin la Bulle a été publiée, comme nous le dimes le mois dernier, & S. S. a eu la satisfaction entiere de donner des marques éclatantes & publiques de son attachement à la Doctrine de *St. Augustin*, & de *St. Thomas*, & de son estime particuliere pour l'Ordre de *St. Dominique*. Tout ce qu'on a pû obtenir de la condescendance du St. Pere, a été d'y permettre quelques legeres additions & corrections, dont ceux qui la traversoient ont été obligés de se contenter. Lorsque la chose a été faite, les plus échauffés ont été les premiers à défavoüer eux-mêmes leur conduite; & comme il n'y avoit plus de remede, chacun a cherché à faire valoir sa vraye ou feinte complaisance. Cette Bulle a été dressée par Mr. Accoramboni, sous la direction du Pere Molo Procureur General des *Dominicains*, & contient 85. Articles, qui remplissent 29. pages in 4. Comme elle n'a principalement pour but que de confirmer, étendre, spécifier, & augmenter, par de nouvelles concessions, les Privileges accordés jusqu'à present par le *St. Siege* à l'Ordre des *Dominicains*; nous n'en grossirons pas ces Memoires: nous nous contenterons seulement de rapporter le 41e. Article, comme étant le seul qui merite le plus d'attention, par la maniere dont le St. Pere s'explique sur la Doctrine de *St. Augustin* & de *St. Thomas*, & qui seul a occasionné tous les mouvemens qu'on s'est donnés pour la faire supprimer. En voici une traduction la plus fidelle qu'on ait pû recouvrer.

Traduction de l'Article XLI. de la Bulle du Pape Benoît XIII., donnée à Sezza, le 26. Juillet 1727. en faveur des Dominicains.

ART. XLI. Autant qu'il Nous conviendrait
,, peu de passer ici sous silence la Doctrine du
,, Docteur Angelique *Saint Thomas d'Aquin*, à
,, laquelle cet Ordre est salutairement attaché,
,, autant sommes-nous embarrassés de sçavoir quel-
,, les loüanges nous devons lui donner pour les
,, grands biens qu'elle a procuré à l'Eglise. Nous
,, croyons donc que pour en faire un éloge ache-
,, vé, il suffit de dire qu'elle a été approuvée de
,, de la propre bouche du Sauveur crucifié, com-
,, me l'Histoire le rapporte, & qu'elle a été recom-
,, mandée aux peuples orthodoxes par le témoi-
,, gnage constant des Souverains Pontifes. C'est
,, ce qu'ont particulièrement fait par leurs Con-
,, stitutions & par leurs Lettres Apostoliques les
,, Papes *Jean XXII., Clement VII., Urbain V.,*
,, *Pie V., Sixte V., Clement VIII., & Alexandre*
,, *VII.* Et en effet il étoit juste de ne pas don-
,, ner des éloges communs à la Doctrine Ange-
,, lique d'un si grand Docteur, laquelle éclairant
,, le monde entier comme un Soleil, a rapporté
,, & rapporte tous les jours une si grande abon-
,, dance de biens à l'Eglise Chrétienne, & qui
,, sert si fidelement la superiorité du *St. Siege* con-
,, tre les erreurs tant anciennes que modernes
,, qu'elle refute. C'est par cette raison qu'ayant
,, reconnu nous-mêmes tous ces salutaires effets
,, par une expérience journaliere & presque con-
,, tinuelle, Nous avons par notre Bref *Demissas*
,, *Preces*, du 6. Novembre 1724., repoussé &
,, éloigné, en vertu de notre Autorité, autant que
,, l'im-

» l'importance de la chose le demandoit, les ca-
 » lomnies témérairement avancées contre la Do-
 » ctine de ce Docteur Angelique & de *St. Au-*
 » *gustin.*

» Or c'est pour rendre un témoignage encore
 » plus éclatant à la Doctrine de *St. Thomas*, &
 » pour animer de plus en plus l'Ordre des *Domi-*
 » *nicains* & tous les autres Ordres qui la suivent,
 » à en faire une profession sincère & alluée, que
 » de nôtre propre mouvement, certaine sçience,
 » & mûre délibération, en vertu de nôtre Autori-
 » té suprême, Nous approuvons toutes & chacunes
 » des Constitutions & Brefs de nos Prédécesseurs,
 » comme aussi toutes & chacunes des choses y
 » contenues, & que Nous les renouvelons entant
 » que besoin sera, avec le Bref que Nous avons
 » dernièrement rendu à ce sujet. Et afin que les
 » turbulens & opiniâtres Perturbateurs du repos de
 » l'Eglise Catholique, cessent de calomnier la Do-
 » ctine orthodoxe de *St. Thomas*, & que par
 » des interpretations, aussi à contre tems qu'éloi-
 » gnées de la vérité, en faisant, comme Nous
 » l'avons appris, une violence ouverte, tant à nos
 » propres paroles qu'à celles de nos Prédécesseurs,
 » ils n'osent plus à l'avenir attaquer ni nos Let-
 » tres Apostoliques, ni l'Ordre des *Dominicains*,
 » & les autres Sectateurs de cette Doctrine: Nous
 » fermement attachez à la Constitution du Pape
 » *Clement XI.*, d'heureuse memoire, qui com-
 » mence par ces mots *Pastoralis Officii*, & à tout
 » ce qui y est contenu, mandons à tous & cha-
 » cun des fideles Serviteurs de J. C., sous peine
 » d'en repondre au Jugement de Dieu, & sous
 » les autres peines Canoniques, de ne plus atta-
 » quer injurieusement, ni de paroles, ni par écrit,
 » la Doctrine du *St. Docteur* ci-dessus nommé,

» non

„ non plus que son illustre Ecole établie dans
„ l'Eglise, particulièrement lorsqu'il s'agira dans
„ cette Ecole de la Grace efficace par elle-même
„ *ab intrinseco*, & de la Prédestination gratuite à
„ la gloire, sans aucune prévision de merites; ni
„ d'avancer que cette Doctrine soit conforme aux
„ erreurs de *Jansenius* & de *Quésnel*, & autres
„ condamnées par le *St. Siege*, & spécialement
„ par la Bulle *Unigenitus* dudit Pape *Clement XI.*,
„ de glorieuse memoire: erreurs dont *St. Tho-*
„ *mas* & la veritable Ecole *Thomistique* a tou-
„ jours été & est encore très-éloignée; elle qui
„ est directement opposée à toutes les hérésies
„ tant anciennes que modernes, qui affligent l'E-
„ glise. Nous condamnons pareillement les Feuilles,
„ Theses & Livres, ou déjà imprimez, ou;
„ qu'à Dieu ne plaise, à imprimer, dans lesquels,
„ pour donner atteinte à la Doctrine de *St. Tho-*
„ *mas*, à l'Ordre des *Domini ains*, & aux autres
„ Sectateurs de l'Ecole *Thomistique*, seroient re-
„ nouvelées les calomnies par Nous désignées &
„ condamnées, ou par lesquels seroient faussement
„ détournées de leur veritable sens, les expres-
„ sions de nos Lettres Apostoliques ou de nos Pré-
„ decesseurs, si honorables & si favorables à la
„ Doctrine *Thomistique*. Nous prions ardemment
„ le Dieu de verité & de paix de faire en sorte,
„ pour sa plus grande gloire, que le peuple qui
„ Nous est confié ne profite pas moins de la salu-
„ taire Doctrine d'un si grand Maître, que de
„ l'exemple de ses vertus & de l'innocence de ses
„ mœurs, &c.

Tel est l'Article qui a tant fait de bruit, &
dans lequel les connoisseurs pourront remarquer
les additions & corrections qui peuvent y avoir
été

été faites.

Sa Sainteté fait vivement solliciter toutes les Puissances, pour qu'on admette un Nonce de sa part au prochain Congrès, pour les deux raisons suivantes.

1. Pour engager les Princes Catholiques Romains de fixer d'une manière ou d'autre la fortune du Chevalier de St. George, du moins en pourvoyant à sa subsistance, dont la Chambre Apostolique se trouve chargée depuis tant d'années.
2. Afin qu'il n'arrive point de préjudice aux Droits du St. Siege, par la disposition éventuelle qui a été faite des Duchez de *Parme & de Plaisance*, en faveur de Dom Carlos, Infant d'*Espagne*.

VI. On a publié ici une nouvelle Bulle qui défend sous peine d'excommunication, dont le Pape seul pourra absoudre, de prendre part aux Lotteries de *Genes*, de *Naples* & de *Milan*. On a aussi dressé un plan de Tontine, par lequel on offre 2. pour cent d'intérêt à ceux qui voudront y placer leur argent depuis 20. ans jusqu'à 30.; deux & demi, depuis 30. jusqu'à 50. & 3. depuis 50. jusqu'à la mort; mais ce projet ne paroit pas du goût du Public, & n'aura vraisemblablement pas lieu. Le 12. le Pape eut une foiblesse dans le Bain, qui fit craindre pour sa vie; heureusement cet accident n'eut aucune suite, & S. S. alla le soir prendre l'air à *Montalto*. Le Cardinal Lercari a été fait l'un des Protecteur du College *Germanique*, à la place du feu Cardinal Scotti. Le Duc Lanti étoit le 17. à l'extrémité, & le Cardinal Alexandre Albani étoit retombé malade. Le Roi de *France* ayant obtenu un Chapeau pour le Cardinal de Fleury, l'Empereur a fait renouveler sa demande par son Ministre en
cette

des Princes &c. Octobre 1727. 271

cette Cour, en faveur de l'Abbé de Sinzendorf, & le Roi d'Espagne, en faveur du Pere Gabrieli Jésuite, son Confesseur. S. S. a permis aux *Chartreux* de sortir de leur solitude, & de venir ici en Carosse visiter les curiositez de cette Ville. La Promotion de Cardinaux, dont on parle depuis si longtems, se fera, dit on, sans faute au mois de Septembre.

VII. Le 21., à l'issuë de la Congregation du *St. Office*, il s'en tint une particuliere chez le Cardinal Lercari, Secretaire d'Etat, composée de plusieurs Cardinaux, sur l'affaire de Mr. Santini, Nonce en *Pologne*, dont la conduite en cette Cour fut unanimement approuvée, comme s'étant dignement acquitté de son Emploi. Celle de Mr. Passionei, Nonce en *Suisse*, avec l'Evêque Titulaire de *Basse*, a aussi été examinée dans une autre Congregation; mais il n'y a encore rien de décidé sur ce différend. S. S. a reçu une Lettre du Duc de *Lorraine*, par laquelle ce Prince se felicite d'être allié à la Maison *Orsini*, ce qui a fait beaucoup de plaisir au St. Pere, qui a fait part de cette nouvelle au Duc de *Gravina* son Neveu. La dispense que le Duc de *Parme* avoit fait demander ici pour son Mariage avec une Princesse de *Modene*, lui a été envoyée. Mr. Phifer, Lieutenant de la Garde *Suisse* du Pape, a été fait Capitaine de cette Compagnie qui étoit vacante, & le 22. il en prit possession. Comme les Juifs étoient exposés à de continuelles insultes de la part de la populace, on a défendu de les inquiéter sous de rigoureuses peines.

VIII. *Naples*. Le Marquis de St. Vincent Pignatelli, Prince de Belmonte, prit dernièrement possession du Regiment de Cuirassiers, qu'avoit le feu Maréchal *Viseomri*, & qui lui a été donné

par l'Empereur. Le Chevalier d'Orleans, après quelque séjour en cette Ville, en partit le 20. Juillet avec son Escadre pour *Civita Vecchia*, d'où il s'est rendu par terre à *Rome*. Le 30. un événement extraordinaire causa une allarme générale par toute la Ville. Un vent si impetueux se fit sentir dans les rues de *Chiaia* & *Macossi*, que tous les Habitans sortirent de leurs maisons, crainte que ce ne fut un tremblement de terre. On vit en même tems en l'air au-dessus de ces rues, un Phenomene semblable à une longue poutre embrasée, & comme elle étoit formée d'exhalaisons de soufre & de bitume, il en tomba des gouttes qui brulerent tout ce qui en fut atteint. Les chaleurs sont excessives cette année dans ce Royaume, & la quantité de fruits dont le peuple se nourrit, y causent beaucoup de maladies. Les Vers à soye n'ont pas réussi, & cette Marchandise encherit considérablement. Depuis quelques jours, le Mont *Vesuve* vomit beaucoup plus de flammes qu'à l'ordinaire: le soir on en voit sortir avec d'horribles sifflemens des pierres de bitume embrasées qui ruinent toutes les habitations aux environs, & toute la Montagne est en feu.

IX. *Venise*. Le Consul d'Angleterre s'étant rendu le 30. Juillet en grand deuil au College, pour y notifier la mort du Roi *George I.*, & l'avènement de *George II.* son Fils au Trône de la *Grande Bretagne*, le Senat nomma le lendemain le Chevalier & Procureur *Pierre Grimani*, & le Chevalier *Nicolas Tron*, Ambassadeurs Extraordinaires de cette Republique, pour aller à *Londres* faire à cette occasion des complimens de condoléance, & en même tems de congratulation au nouveau Roi. L'Electrice Douairiere de *Baviere* fait meubler un Appartement dans le Palais qu'elle oc-

des Princes &c. Octobre 1727. 275

cupe, pour l'Electeur de *Cologne* son Fils, qui est attendu ici allant à *Rome*. Cette Princesse a reçu les complimens de tout ce qu'il y a de personnes de distinction sur son heureuse arrivée en cette Ville, & le 14. Août S. A. S. reçut de la part de la Regence le present ordinaire, consistant en Confitures, Fruits, Cristaux, Bougies, &c. qui étoit chargé sur diverses Barques, dans des Corbeilles magnifiques. Mr. Vincent Loredano a été élu Provediteur de *Cattaro*. Mr. Marc Antoine Diedo, nouveau Provediteur General sur Mer, s'est embarqué pour *Corfou*, à bord du Vaisseau de Guerre, la *Gloire Venitienne*, du premier rang, & Mr. Barbon Morosini, nommé à l'Ambassade de *Rome*, a déjà fait partir ses bagages qu'il suivra de près. Il partit le 15. un nombreux Convoi de Bâtimens, chargez pour *Smirne* & *Constantinople*, qui a ordre de relâcher à *Corfou*. On rebâtit le grand Escalier du Palais Ducal, qu'on nomme *la Scala de Giganti*, qui sera un des plus magnifiques de l'*Europe*. Le 23. Mr. Antoine Moro fut élevé par le Senat à la Charge de Capitaine General des Vaisseaux de Guerre.

X. *Florence*. Le Grand Duc a renouvelé ses anciennes Ordonnances contre la *Bassette* & autres Jeux de hazard, & quelques Joueurs ont été mis en prison pour y avoir contrevenu. S. A. R. a eu une legere indisposition, qui l'a obligé de garder la Chambre pendant quelques jours. Le 13. le Grand Prieur d'Orleans traversa cette Ville avec une suite de 3. Chaises de Poste & de quelques Cavaliers, allant à *Modene* rendre visite à la Princesse Héritière de ce nom. On imprime ici toutes les Homelies & Sermons que le Pape a prononcé dans son dernier voyage à *Benevent*.

XI. *Modene*. Le Mariage entre le Duc de *Par-*

me & la Princesse *Henriette*, troisième Fille du Duc de *Modene*, est une affaire conclüe & publique. Le Comte *Anesiti*, Secrétaire d'Etat de ce Prince, est arrivé ici en qualité de son Envoyé Extraordinaire pour y résider, & le Marquis *Guido Rangoni*, accompagné d'un Gentilhomme & d'un Avocat, s'y rendit aussi dernièrement pour dresser les Articles du Contrat. S. A. S. s'engage, dit-on, de donner à la Princesse sa Fille 200000. Ducats, sçavoir, 30000. presentement, 10000. en habits, 10000. en pierreries, & 20000. tous les ans jusqu'à l'entier payement. Le 16. Août le Grand Prieur de *France* arriva en poste en cette Ville; mais la Cour étoit pour lors à *Sassolo*. Le Prince Hereditaire prenoit les Bains à *Scandiniano*, & la Princesse son Epouse étoit à *Reggio*.

XII. *Parme*. On a fait à *Plaisance* des réjouissances publiques à l'occasion du futur Mariage du Duc de *Parme* avec la troisième Princesse de *Modene*, qui fut déclaré au commencement d'Août au son de toutes les Cloches de la Ville; mais la cérémonie & la consommation ne s'en feront, dit-on, qu'au mois d'Octobre. Le Pape a permis à S. A. S. d'imposer une Taxe sur tous les Ecclésiastiques de ses Etats, & S. S. lui a en même-temps accordé un Fief pour lequel il étoit en Procès depuis longtems avec l'Evêque de *Parme*.

XIII. *Bologne*. L'Epouse du Chevalier de *St. George* fait avec ses deux Fils son séjour à la Campagne, où elle ne reçoit que peu de visites, & elle y attend le succès des entreprises du Prince son Epoux, dont elle ne reçoit aucune nouvelle; personne n'ayant pû découvrir jusqu'à present le lieu de sa retraite. Son train est fort modeste, & sa dépense très-modique. Ses Officiers & Domestiques sont presque tous *Italiens*, & il n'y a
dans

rement. L'affaire de *Lucerne* n'est pas tellement assoupie, qu'il ne reste encore quelque défiance, & les Députés de ce Canton ont demandé à la dernière Diète, des secours à ceux de *Berne*, qui leur seront accordez, en cas qu'ils soient troublez dans leurs prétendus Droits & Privileges par le Nonce du Pape & l'Evêque de *Constance*. On apprend de *Coire* que les Habitans Reformez de *Clese* & de la *Valtelline* persistent à ne pas vouloir sortir de ces quartiers, quoique cela ait été resolu dans la dernière Assemblée des *Liges Grises*, & stipulé dans la Capitulation conclüe avec le *Milanez*: ce qui pourroit bien, dit-on, causer quelques troubles en ce Pays. Le Magistrat de *Chamberi* a envoyé quelques Troupes sur les Terres de *St. Victor* près de *Geneve*, pour en chasser des François réfugiés qui y sont établis, & cette exécution imprevüe intrigue fort cette République & Messieurs de *Berne*.

ARTICLE IV.

Contenant ce qui s'est passé de considerable en FRANCE, depuis le mois dernier.

1. **V**ersailles. L'accommodement de l'*Espagne* avec l'*Angleterre* au sujet de *Gibraltar*, occupe entierement le Conseil, & le Roi qui s'est rendu Médiateur de cette affaire, confere tous les jours avec les Ministres sur les moyens de la terminer. Le Cardinal de *Fleury* y prête tous ses soins; & les vûs de ce Premier Ministre étant de reconcilier tout de bon cette Cour avec celle de *Madrid*, en conciliant en même-tems les intérêts du Roi de la *Grande Bretagne* & des Alliez de S.

M., cette délicate Négociation a besoin de toute son habileté & de son attention. Aussi remarque-t'on que S. Em. ne quitte plus le Roi, & qu'elle le suit dans tous ses voyages de plaisir; crainte que ce jeune Monarque ne se laisse surprendre par des conseils qui pourroient traverser ou déranger ses projets. Le Cardinal est un vieux & habile Courtisan, qui sçait par expérience qu'il ne suffit pas de bien penser, mais qu'il faut exécuter; & que l'on doit conduire la Barque de la main & de l'œil pour arriver heureusement au Port. Le Prince de Chalais arriva ici au commencement d'Août, de *Madrid*, chargé d'une Commission secrète du Roi d'*Espagne*, & le 5. on reçut un autre Exprés de cette Cour avec quelques dépêches. Le 10. le Roi quitta le deuil qu'il avoit pris pour la mort du Roi de la *Grande Bretagne*. Tout étoit prêt pour les couches de la Reine, & les ordres étoient donnez de placer des Canons de distance en distance sur la route de *Versailles* à *Paris*, pour annoncer l'accouchement de S. M. Le Comte de Kinski, Ambassadeur de l'Empereur, est attendu ici, & ce Seigneur a déjà fait retenir plusieurs Domestiques pour son service. Mr. Pellers, qui étoit chargé en cette Cour des affaires de L. H. P. les Etats Generaux, est parti pour retourner à sa Résidence de *Bruxelles*, & Mr. Palavicini, Secrétaire d'Ambassade, reste ici, jusqu'à ce qu'un autre Ambassadeur vienne remplacer feu Mr. Boreel. Mr. Walpole, Ambassadeur d'*Angleterre*, alla dernièrement à *Chantilly*, remettre au Duc de Bourbon des Lettres en reponse à celles que S. A. S. avoit écrites à L. M. *Britanniques* sur leur avènement à la Couronne. Ce Prince est toujours à *Chantilly*, & on ne parle pas encore de son retour à la Cour. Le Maréchal de Broglio étant

mort tout recemment, le Chevalier de Broglio son Fils, Capitaine de Vaisseau, a pris possession du Gouvernement d'*Arvesnes*, dont il avoit la survivance. On a envoyé une grosse somme d'argent à *Compiègne* pour le payement des Ouvriers qui travaillent aux réparations de ce Château.

II. Le 14. à 3. heures du matin, la Reine sentit les premieres douleurs pour accoucher, & elle fut saignée une heure après. Les douleurs étant devenues plus vives & plus frequentes vers les 7. heures, on alla éveiller le Roi qui se leva sur le champ, & passa chez la Reine. Le Roi ne la quitta point pendant ses douleurs, & lui donna les preuves les plus tendres de son bon naturel, & des sentimens qu'il a pour Elle. La Reine fut saignée une seconde fois vers les 10. heures, & une heure après, elle accoucha heureusement de deux Princesses: l'ainée nâquit à onze heures & un quart, & la seconde environ 10. minutes après. Ces deux Princesses furent ondoyées dans la Chambre de la Reine par l'Abbé de Pezé, Aumônier du Roi, en presence du Curé de *Versailles*, & le Roi assista à cette ceremonie, de même que les Princes & Princesses du Sang, qu'on avoit eu le tems d'avertir de se trouver à l'accouchement de la Reine, & qui avoient pû se rendre dans son Appartement. Lorsque les deux Princesses eurent été ondoyées, la Duchesse de Ventadour, Gouvernante des Enfans de *France*, accompagnée des deux Sous-Gouvernantes, les porta dans l'Appartement qu'on leur avoit préparé, & où les personnes nommées pour les servir, s'étoient rendus. Aussi tôt que le Roi fut sorti de la Chambre de la Reine, il envoya le Sr. Budé, l'un de ses Gentilshommes ordinaires à *Chambord*, porter au Roi *Stanislas* & à la Reine son Epouse la nouvelle

des Princes &c. Octobre 1727. 279

velle de l'heureux accouchement de la Reine & de la Naissance des deux Princesses. S. M. fit partir en même-tems des Exprés pour toutes les Cours Etrangères, & reçut les complimens des Princes & Princesses du Sang, des Ministres Etrangers, & des principaux Seigneurs de la Cour. L'après-midi S. M. assista au *Te Deum* qui fut chanté dans la Chapelle du Château. Le soir on tira à l'entrée de la grande avenue, un feu d'artifice aussi beau que le peu de tems qu'on avoit eu pour le préparer, pouvoit le permettre, & à minuit on tira un grand nombre de boîtes & de fusées. Le Duc de Gesvres, Gouverneur de Paris, fit illuminer l'entrée des avenues du Château jusqu'au Chenil, & les réjouissances continuerent pendant trois jours consecutifs. La premiere attention de S. M. a été de faire rendre des actions de grâces solennelles à Dieu, d'un événement qui lui a causé tant de joye. Pour cet effet Elle écrivit le même jour la Lettre suivante au Cardinal de Noailles, Archevêque de Paris.

M O N C O U S I N ,

IL a plu à Dieu de commencer à benir mon Mariage par la naissance de deux Filles, dont la Reine, ma très chere Epouse & Compagne, a été heureusement délivrée aujourd'hui. J'espere de ses bontez l'entier accomplissement de mes vœux, & de ceux de mon peuple par la Naissance d'un Dauphin. C'est pour la lui demander & le remercier des grâces qu'il m'a déjà faites, que je vous fais cette Lettre pour vous dire que mon intention est, que vous fassiez chanter le *Te Deum*, dans l'Eglise Metropolitaine de ma bonne Ville de Paris, le jour & à l'heure que le Grand Maître ou le Maître des Ceremonies vous dira de ma part. Sur ce je prie
Dieu

Dieu qu'il vous ait, Mon Cousin, en sa sainte & digne garde. Ecrit à Versailles le 14. Août 1727. Signé, LOUIS. Et plus bas, PHELYPPEAUX. Et au dos est écrit, A mon Cousin le Cardinal de Noailles, Archevêque de Paris.

La Reine depuis ses couches, s'est toujours bien portée, de même que les deux jeunes Princesses, que le Roi va voir très souvent. L'ainée aura, dit-on, le titre de *Madame de France*, & la seconde, de *Madame d'Anjou*.

III. La Reine étant accouchée plutôt qu'on ne s'y attendoit, les voyages du Roi à *Ramboillet* sont rompus; on a fait revenir ici les Equipages de chasse & les Chiens, & le départ de S. M. pour *Fontainebleau* a été fixé au 10. Septembre. Le 12. le Cardinal de Fleury écrivit à Mr. d'Aguesseau de la part du Roi, de se rendre auprès de sa personne pour exercer les fonctions de sa Charge de Chancelier, & le 14. étant arrivé ici, il eut l'honneur de saluer S. M. qui le reçut d'une manière à lui faire oublier tous les desagrémens qu'il a essuyé depuis qu'il est revêtu de cette importante Charge. Rien n'a plus fait d'honneur à ce grand Magistrat que sa disgrâce & sa retraite à *Fresne*: sa fermeté, sa probité, & ses sages conseils ne convenoient pas dans les conjonctures critiques, pendant lesquelles la *France* a été si fort agitée, & son rappel dans un tems, que le soulagement des peuples & l'intérêt de l'Etat paroît être le principal objet du Monarque Regnant, & du Ministère, ajoute un nouveau lustre à sa gloire. Le 15. Mr. d'Armenonville, Garde des Sceaux de *France*, ayant demandé au Roi la permission de se retirer dans son Château de *Mandrid*, situé dans le Bois de *Boulogne*, & de remet-

tre les Sceaux, ils furent reportez le même jour à l'issuë de la Messe dans le Cabinet de S. M. par le Comte de Morville son Fils, Ministre & Secrétaire d'Etat, & le 17. le Roi les donna à Mr. de Chauvelin, Président à Mortier au Parlement, qui le lendemain après-midi prêta le serment entre les mains de S. M. Le 19. le Comte de Morville, Ministre & Secrétaire d'Etat ayant le Département des affaires étrangères, supplia aussi le Roi de recevoir la démission de sa Charge, & S. M. en disposa encore en faveur de Mr. de Chauvelin, nouveau Garde des Sceaux. Le Roi qui est très-satisfait des services de Mr. le Comte de Morville, lui a accordé une pension de 20000. livres; Mr. d'Armenonville son Pere, conserve aussi la pension de 40000. livres qui étoit attachée à sa Charge de Garde des Sceaux, & Mr. de Chauvelin n'en aura que les émolumens. Mr. le Chancelier d'Aguesseau aura 30000. livres d'appointemens par an, & on lui donne deux Hocquetons & un Lieutenant pour l'accompagner, quoique les Sceaux, pour lesquels cette Garde est uniquement établie, soient entre les mains d'un autre. S. Exc. assistera à tous les Conseils, & le 19. il parut pour la première fois dans celui des Finances, avec les 6. nouveaux Commissaires nommez par le Roi, qui sont Mrs. d'Angervilliers, de Gaumont, de St. Contest, de Courson, d'Ormesson, & de Baudry. Mr. Chopin, Conseiller au Grand Conseil, a été fait premier Président de la Cour des Monnoyes, à la place de feu Mr. Hofdier; & le Marquis de Plelo a vendu avec l'agrément du Roi, pour une somme de 40000. écus, son Regiment de Dragons au Marquis Nicolai, Fils du premier Président de la Chambre des Comptes. Tous les bruits qui s'étoient répandus
du

du rapel du Duc de Richelieu de son Ambassade, ne se sont pas confirmez, & S. Exc., au contraire, a reçu de nouveaux ordres de rester encore à *Vienne*. Mr. de Campredon, ayant reçu ses instructions, est parti pour *Genes*, où il va en qualité d'Envoyé Extraordinaire de S. M. Le 16. deux Religieux Benedictins de l'Abbaye de *St. Hubert en Ardennes*, presenterent au Roi la reconnoissance annuelle de 4. Chiens courans, 3. Oiseaux de proye, & 2. Gelinottes vivantes dans une Cage. On assure qu'il y a un Traité conclu avec la Regence de *Tunis*, qui est fort avantageux à cette Couronne, & que les Escadres qui sont en Mer, rentreront incessamment dans les Ports.

IV. Ce n'est plus à *Aix la Chapelle* que le Congrès s'assemblera, mais à *Cambroy* : l'Empereur ayant consenti, sur la proposition qui lui en a été faite par S. M. qu'il soit transferé dans une Ville de *Franco* peu éloignée de *Paris*, afin que le Cardinal de Fleury, dont les soins infatigables pour procurer à l'*Europe* une tranquillité generale, ont réussi jusqu'à present à souhait, soit plus à portée de conduire ce grand ouvrage à sa perfection. Le Roi depuis l'accouchement de la Reine, ne va plus à *Ramboillet*, & S. M. prend le divertissement de la chasse de l'Oiseau, dans le Parc de ce Château, les jours qu'il n'y a pas de Conseil, ou qu'Elle ne travaille pas avec ses Ministres. Le 23. les Députez du Magistrat de la Ville de *Paris*, se rendirent ici pour presenter à S. M. le scrutin pour l'élection de deux nouveaux Magistrats de cette Ville, & en même-tems une Bourse remplie d'or, comme cela se pratique tous les ans, à l'occasion de la Fête de *St. Louis*, dont S. M. porte le nom; & qui fut celebrée le 25. à la Cour à la maniere accoutumée. Le Roi a fait present à Mr.
le

des Princes Ec. Octobre 1727. 283

le Chancelier d'Aguesseau d'une somme de 50. mille livres. Mr. Chauvelin nouveau Garde des Sceaux, conserve la Charge de Président à Mortier au Parlement de *Paris*, & sera, dit on, compris dans la premiere promotion des Chevaliers de l'Ordre du *St. Esprit*. On prétend que le Cordon bleu a été envoyé au Duc de Richelieu à *Vienne*, par le même Courier qui y a porté la nouvelle de l'accouchement de la Reine. Le Comte de Morville conserve les entrées comme ancien Ministre, avec un Appartement au Château, & a obtenu l'expectative du premier Regiment de Cavalerie qui viendra à vaquer pour Mr. son Fils. On a envoyé des Lettres circulaires aux Archevêques & Evêques du Royaume, pour leur enjoindre de faire chanter le *Te Deum* dans toutes les Eglises de leurs Dioceses, à l'occasion de l'heureuse délivrance de la Reine, qui continuë de jouir d'une santé parfaite.

V. On ne fera aucune reforme dans les Troupes, qu'on ne voye quel train prendra le Congrès, qui, à ce que l'on confirme, s'assemblera à *Cambrai*. Le 10. celles qui étoient campées sur la *Moselle*, entre *Metz* & *Thionville*, rentrerent dans leurs anciens quartiers; & le Comte de Bellisle Marechal de Camp, qui les commandoit, alla prendre le Commandement de celles qui formerent le 25. un autre Camp sur la *Meuse* près d'*Estersay*, consistans en 18. Bataillons, 24. Escadrons de Cavalerie, & 15. de Dragons. En voici la liste.

Infanterie.

Picardie, 3. *Bat.* Normandie, 3. *Bat.* Bourbonnois, 2. *Bat.* Poitou, 2. *Bat.* La Fere, 1. *Bat.* Rouergue, 1. *Bat.* Provence, 1. *Bat.* La Marche, 1. *Bat.* Guienne, 1. *Bat.* Haynaut, 1. *Bat.* Conti, 2. *Bat.*

Cavalerie

Cavalerie.

Royal-Allemand, 2. Escad. Les Cravates, 2. Escad. Bourbon, 2. Escad. Du Maine, 2. Escad. Toulouse, 2. Escad. Villais, 2. Escad. La Ferrounaye, 2. Escad. La Tour, 2. Escad. Lenoncourt, 2. Escad. Mouchy, 2. Escad. Hermetat, 2. Escad. La Mothe Houdancourt, 2. Escad.

Dragons.

La Mestre de Camp, 3. Escad. Le Roi, 3. Esc. La Reine, 3. Esc. Boisfremont, 3. Escad. Condé, 3. Escad.

Une Brigade d'Artillerie sous les ordres de Mr. Boislogé fils.

Le Prince de Tingry en commande un troisième entre *Maubeuge & Landrecy*, composé de 16. Bataillons & 22. Escadrons. Il y en a un quatrième en *Bourgogne*, sur la *Saone*, entre *Bellegarde & St. Jean de Laune*, sous les ordres du Duc de Levy & du Comte de Tavanæs; un cinquième dans la Plaine entre *Briançon & Embrun*, des Regimens qui ont leurs quartiers en *Dauphiné*; & un sixième en *Roussillon* près de *Perpignan*, qui ne se separeront qu'au commencement d'Octobre. De sorte que toutes les Troupes du Roi qui sont repandues sur les Frontieres de ce Royaume, auront campé cette année en differens Corps, en *Alsace* sur le *Rhin*, en *Bourgogne* sur la *Saone*, en *Dauphiné*, en *Roussillon*, en *Flandre*, sur la *Moselle*, & sur la *Meuse*. Le prétexte ou le motif de tous ces mouvemens a été d'exercer les Troupes, & de consumer les vivres & les fourages, dont on avoit fait par tout de grands amas, & dont on a fait cette année une abondante recolte.

VI. Mr. de Chauvelin Garde des Sceaux, prêta le 23. le serment de fidelité entre les mains du Roi, pour la Charge de Secretaire d'Etat au Département.

des Princes Ec. Octobre 1727. 285

partement des affaires étrangères, dont il a été pourvû à la place du Comte de Morville. Le 24. S. M. tint Conseil d'Etat, dans lequel ce Ministre rapporta pour la première fois en cette qualité; & le 26. il y eut encore un grand Conseil, à l'issuë duquel le Cardinal de Fleury dépêcha un Exprés à *Vienne*. Le Regiment de Cavalerie de *Conti* qui étoit vacant, a été donné au Vicomte de Chaylord, Brigadier des Armées du Roi qui le commandoit; & l'Evêque de *St. Pons*, a été nommé à l'Archevêché de *Toulouse*. L'Abbaye de *Charroux*, Ordre de *St. Benoît*, Diocèse de *Poitiers*, a été donnée à l'Abbé de *Crussol*; celle de *St. Severe de Rojtaing*, même Ordre, Diocèse de *Tarbes*, à l'Abbé d'*Arboucave*; celle de *St. Amand de Coly*, Ordre de *St. Augustin*, Diocèse de *Sarlat*, à l'Abbé de la *Coste*, Grand Vicair de *Lavaur*; celle de *Maimac*, Ordre de *St. Benoît*, Diocèse de *Limoges*, à l'Abbé d'*Ozenne*; celle de *Silly*, Ordre de *Prémonstré*, Diocèse de *Seez*, à l'Evêque de *Seez*; celle de *St. Rigaud*, Ordre de *St. Benoît*, Diocèse de *Mâcon*, à l'Abbé de *Clermont Tonnerre*; celle du *Mas-Garnier*, même Ordre, Diocèse de *Toulouse*, à l'Abbé de *Sorbs*; celle du *Loc-Dieu*, Ordre de *Cîteaux*, Diocèse de *Rhodes*, à l'Evêque d'*Alet*; & le Prieuré de N. D. de *Salles*, Ordre de *St. Augustin*, Diocèse de *Limoges*, à l'Abbé de *Saluces*. Les couches de la Reine ont été aussi heureuses qu'on pouvoit le souhaiter. Le Roi visite souvent, & fait mille caresses aux jeunes Princesses, qui sont toutes les deux brunes, & qui profitent à vûë d'œil. Le 26. S. M. alla souper à la *Moutte*, où il y eut symphonie & illuminations.

VII. Quoique la Ratification du Roi d'*Espagne* des Articles préliminaires, ne soit pas encore arrivée, on suppose qu'elle ne tardera pas long-temps.

&c

& que les differends entre S. M. Cath., & le Roi de la *Grande Bretagne*, au sujet de *Gibraltar*, qui arrêtent l'ouverture du Congrès, sont en termes d'accommodement; le Roi venant de nommer les Ministres Plenipotenciaires qui doivent y assister de la part, & qui sont, le Cardinal de Fleury premier Ministre, le Marquis de Fenelon son Ambassadeur à *La Haye*, & le Comte de Brancas Cereff son Ambassadeur à la Cour de *Suede*. Le Prince d'Ylenghien est allé présider à l'Assemblée des Etats de la Province d'*Artois*, dont il est Lieutenant General; & le 28. les Députés des Etats de *Languedoc* eurent Audience publique du Roi, étans présentés par le Prince de Dombes, Gouverneur de la Province, en survivance du Duc du Maine son Pere, & par le Comte de St. Florentin, Secrétaire d'Etat. La Députation étoit composée de l'Evêque de *Mirepoix* pour le Clergé, du Baron de Sorgues, pour la Noblesse, des Srs. Bouffac, Capitoul de *Toulouse*, & de la Brosse, premier Consul de *Narbonne*, pour le Tiers Etat, & du Sr. de Montferrier, Sindic de la Province. Les Intendants de tous les Départemens du Royaume ont écrit à Mr. le Contrôleur General des Finances, que les Peuples y ont témoigné une joye inexprimable de la réduction des Tailles qu'il a plû au Roi de faire pour l'année prochaine 1728. Le Marechal de Villars fait travailler à un Memoire pour être présenté à Sa Maj. en faveur des Ducs & Pairs, contre la préséance accordée dans le Conseil au nouveau Garde des Sceaux. Le 30. on reçut ici la nouvelle de la mort de la Princesse Mere du Roi *Stanislas*, décedée à *Chambor* le 29.; mais on la tiendra quelque tems cachée à la Reine, pour lui en épargner la douleur. Le Roi n'en prendra le deuil qu'après son arrivée à *Fontainebleau*, que

que la Cour portera pendant 4. mois, & le Duc de la Tremouille a été envoyé à *Chambor* de la part de S. M., pour faire des complimens de condoléance sur cette mort au Roi *Stanislas* & à la Reine son Epouse. Le départ du Roi pour *Fontainebleau* est toujours fixé au 9. Septembre. S. M. partira à 6. heures du matin, & s'y rendra le même jour en chassant. Les Milices du *Langnedoc*, qui étoient en quartier en *Franche-Comté*, ont été renvoyées chez eux, sous la conduite du Comte d'Arau qui les commandoit.

VIII. Le 2. Septembre le Roi donna Audience particuliere à Mr. Valpole, Ambassadeur Extraordinaire du Roi de la *Grande Bretagne*, & au Comte de Maffey, Ambassadeur Extraordinaire du Roi de *Sardaigne*; L. Exc. étans introduites par Mr. de Saintot, Introduceur des Ambassadeurs. La reconciliation de cette Cour avec celle d'*Espagne*, est une affaire que l'on regarde comme concludé & certaine, & la Lettre que le Roi écrivit dernièrement à S. M. Cath., a, dit-on, mis le sceau à cette réunion. Lorsque le Nonce du Pape, à qui elle étoit adressée, la presenta dernièrement à ce Prince, (voyez l'Article d'*Espagne*) avec le *Cordon Bleu* pour le nouvel Infant *Dom Loïsis*, ce Monarque en fit aussi-ôt la lecture, & dit en présence de toute la Cour, *c'est une Lettre du Roi mon Neveu qui me fait compliment sur l'heureux accouchement de la Reine, & notre reconciliation est faite*: paroles qu'il prononça d'un ton fort tendre & fort touchant. Les deux Nations témoignent une joye inexprimable de ce heureux changement, & on espere qu'il sera suivi d'une liaison plus étroite que jamais. Le Duc d'Aumont va, dit-on, à *Madrid*, pour prier le Roi & la Reine d'*Espagne* de servir de Parrain &

de Mairaine à l'une des deux Princeffes nouvellement nées, & le Sr. Bannieres, Courier du Cabinet, qui eft revenu tout recenment de cette Cour, va y être renvoyé avec leurs Portraits. Les Soldats étrangers incorporez dans les Troupes de France, ont ordre de fe retirer, & tous les François qui font au fervice des Puiffances Etrangeres, auront, à ce que l'on affure, un pareil ordre, afin d'arrêter par ce moyen & une bonne fois la défection, & ôter aux Soldats la reflource de pouvoir continuer leur libertinage. Le Duc de Chartres a été indisposé, & la Princeffe de Conti, troifiéme Douïaiere, va avec le Prince fon Fils paffer le refte de la belle foifon à la Terre de l'*Iffe-Adam*. On dit à prefent le Chevalier de St. George à *Avignon*, mais fans aucune certitude.

IX. *Paris*. On annonça le 14. au foir aux Habitans de cette Capitale l'heureux accouchement de la Reine, par une décharge generale du Canon, & le fon de toutes les Cloches, & le Corps de Ville fit prefent d'une Tabatiere d'or enrichie de 4. gros diamans au Sr. de la Roque, Exempt des Gardes du Corps, qui lui apporta cette agréable nouvelle. Le 17. le *Te Deum* fut chanté en Muſique à cette occaſion dans l'Eglife Cathedrale de *Nôtre-Dame*, auquel toutes les Cours Superieures affiſterent en ceremonie; le foir on tira un magnifique feu d'artifice dans la Place de *Greve*, vis-à-vis l'Hôtel de Ville, dont la façade étoit toute illuminée, & il y eut des feux, des illuminations, & d'autres réjouiffances publiques dans toutes les ruës; le ſignal de toutes ces réjouiffances ayant été donné dès 4. heures du matin, par le Canon de la *Baſille* & de l'Hôtel des *Invalides*. Le 15. Fête de l'*Affomption de la Vierge*, la Proceſſion ſolemnelle de l'Eglife Metropolitaine, qui ſe fait
tous

des Princes &c. Octobre 1727. 289

tous les ans à pareil jour, en exécution du vœu de *Loüis XIII.*, se fit avec les ceremonies ordinaires; le Doyen du Chapitre y officia, & le Parlement, la Chambre des Comptes, la Cour des Aides & le Corps de Ville, y assistèrent en la maniere accoutumée. Un Banquier de cette Ville acheta dernièrement 1200. aulnes de velours cramoisi, pour servir au Couronnement du Roi de la *Grande Bretagne.*

X. On imprime la Bulle du Pape adressée aux *Dominicains*, touchant la Doctrine de *St. Augustin* & de *St. Thomas*, dont nous avons fait mention à l'Article de *Rome*, & qui doit être distribuée ensuite dans tous les Couvens de leur Ordre. On est assez surpris de l'effet qu'elle a produit dans ce Royaume; les *Jansenistes*, qui l'interprètent en leur faveur, prétendans qu'elle condamne la Constitution *Unigenitus*; & les Constitutionnaires au contraire, qu'elle la confirme. C'est une contestation à décider, & que le Pape a déjà, dit-on, renvoyée à l'examen des Commissaires Députez pour cette affaire. Il y a longtems qu'on parle d'un Concile Provincial à *Embrun* contre Mr. l'Evêque de *Senex*, si connu par son opposition invincible à l'acceptation de la Bulle *Unigenitus*. La chose ayant été enfin résoluë, l'ouverture s'en fit le 16. par la Messe du *St. Esprit* qui fut celebrée par le *Metropolitain*, & qui fit un Discours Latin sur l'utilité de ces Assemblées, qui fut fort applaudi. Le Concile est composé de l'Archevêque d'*Embrun*, Préfident, & des Evêques Suffragans de *Glandeve*, de *Senex*, de *Grasse*, de *Vence*, & de *Nice*: Celui de *Digne* qui est le Doyen de la Province, n'ayant pû s'y trouver à cause de ses infirmités. On y a aussi appellé les Députez du second Ordre, selon la Regle des *Canons*. Le Roi a ordonné les hon-

neurs Militaires pour ce Concile ; on battra aux champs & on prendra les armes quand il passera en corps. On a tiré le Canon lors de l'ouverture, & on met une Sentinelle à la porte de chaque Evêque. L'Evêque de *Senes* s'y est rendu, bien résolu de se défendre avec éclat, & à son arrivée ce Prélat fit signifier un Acte par lequel il refuse le Concile, en cas qu'il entreprenne d'agir contre sa personne & ses Ecrits. Le Roi a nommé les Evêques de *Toul* & de *Soissons* pour y assister, & remplir le nombre des Prélats, & il y a, dit on, un Arrêt du Conseil qui défend au Parlement d'*Aix en Provence* de prendre connoissance directement ni indirectement de ce qui pourra concerner les affaires de cette Assemblée. Ce Concile Provincial fait grand bruit, & on en attend l'issuë & les suites avec impatience. On vient d'apprendre que dans la Séance du 20., les recusations de l'Evêque de *Senes* contre l'Archevêque d'*Embrun*, & les Evêques ses Suffragans, avoient été déclarées nulles, non recevables & dénuées de tout fondement, de même que les Protestations d'incompétence que Mr. de *Senes* avoit fait contre le Concile ; que le Procès seroit fait à ce Prélat conformément aux Regles des Sts. Canons, & que les Evêques des Provinces voisines étoient convoquez au 3. Septembre, pour rendre le Tribunal du Concile complet.

XI. L'Academie Royale des Sciences, & celle des Inscriptions & Belles Lettres, célébrerent le 25. la Fête de *St. Louis*, dont le Roi porte le nom, dans l'Eglise des Prêtres de l'*Oratoire*, où l'éloge du Saint fut prononcé par le Pere *Cyrille, Augustin Déchaussé*. L'Academie Française la célébra aussi dans la Chapelle du *Louvre*, où pendant la Messe, qui fut célébrée par l'Evêque de *Soissons*,

l'un

l'un des 40. de l'Academie, on chanta un Pseu-
me en Musique, & l'Abbé Couturier, Chanoine
de *St. Germain de Lauxerois*, prononça le Pane-
gyrique du Saint. L'après-midi Mr. Amelot de
Chaillon, qui remplit la place du feu Archevêque
de *Thoulouze*, y prit séance pour la premiere fois,
& fit un très beau discours, auquel le Sr. Adam,
Directeur, repondit. Ensuite l'Academie distribua
le prix de l'*Eloquence* qui avoit été adjugé au Sr.
Farcy, & celui de *Poësie*, au Sr. Bourcet, Lieute-
nant General de *Gisors* en *Normandie*. Le premier
Septembre on celebra dans l'Eglise de *St. Denis*
l'anniversaire de la mort du Roi *Louis XIV.* par
un Service solemnel, auquel les Princes du Sang,
les principaux Seigneurs de la Cour, & les Com-
pagnies Superieures assisterent, & ce fut l'Evêque
d'*Avranches* qui officia pontificalement. Un Me-
decin de *Lyon* qui s'étoit flatté d'avoir trouvé la
Quadrature du Cercle, s'est trompé, & l'Acade-
mie Royale des Sciences, à la décision de laquelle
il s'en étoit rapporté, a adjugé au Sr. Nicole une
somme de 3000. livres que le Medecin avoit dé-
posées chez un Notaire, pour celui qui démon-
treroit que son systême n'étoit pas juste. Le Sr.
de Bourgeüil, Gentilhomme de *Bretagne*, & le Sr.
de la Martiniere, de *Poitou*, prétendent avoir
trouvé un secret pour guérir de la rage, & qu'ils
assurent infallible, par la quantité d'experiences
qu'ils en ont faites.

XII. La Compagnie des *Indes* a fait avertir par
des Affiches, que le 22. Septembre, & jours sui-
vans, elle exposera en vente dans la Ville de *Nan-
tes*, au plus offrant, argent comptant, en Lettres
de change à deux usances, ou en dividendes des
Actions payables dans le courant de cette année,
les Marchandises apportées en dernier lieu des

Indes par les Vaisseaux l'*Hercule*, le *Fason*, la *Vierge de Grace*, le *Triton*, l'*Argonaute*, & le *Danaë*, de même que celles qui ne furent pas vendues l'année dernière. Les Actions étoient au commencement de Septembre à 1350. livres.

Il y a une Declaration du Roi du 7. Juillet, qui proroge jusqu'au premier Septembre 1728. l'attribution donnée aux Juridictions Consulaires pour connoître des faillites & banqueroutes.

Un Arrêt du Conseil du 14. Août, portant, qu'il sera apposé de secondes marques à la tête & à la queue de chacune des pièces de Marchandises, provenant de la Compagnie des Indes.

Quelques avis d'*Arles* en *Provence*, portent qu'on y sentit dernièrement une nouvelle secousse de tremblement de terre.

ARTICLE V.

Contenant ce qui s'est passé de plus considerable en ALLEMAGNE, depuis le mois dernier.

I. **V**ienne. Il n'est pas aisé de penetrer dans le secret de cette Cour, & quelque correspondance qu'on y entretienne, on voit rarement les nouvelles qu'on en reçoit, conformes à l'évenement. Tout y est mystérieux & voilé ; la discretion & la prudence sont l'ame d'un Conseil, toujours guidé par la sagesse du Grand Monarque qui y préside, & l'expérience consommée, & la fidélité du petit nombre de Ministres qui le composent, rendent ses résolutions aussi impenetrables, que l'exécution en est certaine. Aussi voit on ici peu d'affaires échouer, & peu dont l'habileté &

la

la sage conduite des Ministres ne sache tirer parti & avantage. Les décisions en sont lentes; mais la réussite en est presque toujours infaillible. Telle étant la disposition de cette Cour, on ne doit guere s'attendre à des raisonnemens politiques & à des spéculations: on pourroit aisément donner de travers. Le plus sûr est d'en demeurer aux nouvelles qui sont publiques. Nous dirons seulement, qu'on sent aisément que l'Empereur, dans la situation où se trouve actuellement l'Europe, ne demeure pas dans l'inaction: ce Monarque fait trop grande figure pour ne pas y prendre part, & son honneur, sa gloire & la sûreté de les Royaumes & de l'Empire, s'y trouvent trop engagez. La conjoncture est délicate & demande d'être menagée avec habileté & avec adresse: d'autant plus qu'il s'agit de concilier des interêts extrêmement opposez, de desarmer, & d'établir un juste équilibre parmi tant de Puissances prêtes à s'entrechoquer, & de tirer, pour ainsi dire, la Paix du sein du trouble & de la défiance. Reposons-nous de tous ces soins sur cet auguste Monarque, Maître de tant de vastes Etats, & sans cesse occupé de la félicité de ses Sujets en particulier, & du repos general de l'Europe. C'est l'unique & véritable gloire qu'il se propose.

II. Le terme pour la Ratification du Traité entre l'Empereur & le Roi de Prusse qui étoit expiré, a encore été prolongé pour deux mois, & jusqu'à présent il n'a pas été possible de remplir les engagements dans lesquels on est entré avec S. M. Prussienne, au sujet de la Succession des Duchez de Bergues & de Quilliers, par l'opposition constante de la Cour Palatine. Le Baron de Jacquemin, Envoyé de Lorraine, qui fait ici la Résidence, reçut dernièrement un Exprés de sa Cour
avec

avec avis, que le Chevalier de St. George étoit arrivé aux environs de *Nancy*, ayant à sa suite deux jeunes Seigneurs Anglois ; mais comme l'Empereur & le Roi de *France* n'ont, dit-on, pas approuvé la démarche de ce Prince, on s'attend qu'il reprendra la route d'*Italie*. Le Comte de *Sinzendorf*, Envoyé de *Bohème* à la Diette de *Ratisbonne*, est nommé pour aller assister à la prochaine Election d'un nouvel Evêque de *Salzbourg*, & ce Ministre doit venir ici recevoir la dessus ses instructions. C'est l'Evêque de *Passau* qui est le principal prétendant à cette Dignité, & pour laquelle la Cour paroît le plus s'intéresser. Les Conférences sur les affaires concernant le futur Congrès se tiennent régulièrement chez le Prince *Eugène* de *Savoie*. Le General Comte de *Mercy*, Gouverneur de *Temesvar*, a obtenu une grosse somme pour réparer & augmenter les Fortifications de cette Place. La Cour est toujours à la *Favorite*, & le premier Août S. M. I. alla prendre le divertissement de la chasse aux environs de *Slumersdorf*.

III. On prévoit qu'une partie de l'Hyver se passera à aplanir les difficultez qui arrêtent l'ouverture du Congrès, & la Cour de *France* ayant fait proposer à l'Empereur de permettre que cette Assemblée soit transférée dans une Ville de *France*, à portée de *Paris*, auquel cas le Cardinal de *Fleury* s'y rendroit en personne, ce que sa santé & ses grandes occupations ne lui permettent pas de faire dans une Place plus éloignée, S. M. a nommé la Ville de *Cambrai* : ainsi il ne sera plus question d'*Aix la Chapelle*. L'Empereur a reçu une Lettre du Duc d'*Holstein Gottorp*, par laquelle ce Prince lui donne avis de son prochain départ pour se rendre dans ses Etats ; se plaignant que le

Prince

Prince de Menzikoff n'exécutoit pas à son égard les dernières dispositions de la feu Czarine, & que c'étoit pour cette raison qu'il avoit résolu de s'absenter pour quelque tems. On parle fort d'un prochain accommodement entre la Cour de *Russie* & celle de la *Grande Bretagne*, & on remarque une étroite union entre l'Empereur & le nouveau Czar; ce jeune Prince ayant dernièrement fait assurer S. M. I., que non seulement il ratifioit tous les Traitez conclus entre les deux Cours, mais encore qu'il se conformeroit en tout à ce qu'Elle jugeroit à propos de résoudre par rapport au prochain Congrès. Le Duc de Bourbonville s'y rendra, dit-on, de la part du Roi d'*Espagne*, & le Duc de Liria qui devoit aller à *Petersbourg*, restera à *Vienne* en qualité d'Ambassadeur de S. M. Cath., l'un & l'autre attendans la-dessus les derniers ordres de leur Cour. Le Ministre de *Dannemarc* ayant fait à son tour de fortes représentations contre la Ville d'*Hambourg*, la Cour a ordonné au Magistrat de cette Ville d'envoyer à *Vienne* une spécification exacte de ses griefs, & l'on en attend les Députés, pour terminer cette affaire à l'amiable. Le Comte de Freytach, Ministre de S. M. à la Cour de *Suede*, est, dit-on, rapellé. Mr. de Huldensberg, ci devant Envoyé du Roi de la *Grande Bretagne*, comme Electeur d'*Hannover*, est attendu ici avec le même caractère.

IV. Le Nonce du Pape sollicite fort cette Cour en faveur du Chevalier de St. George, & pour la porter à ménager les intérêts de ce Prince au futur Congrès. S. S. fait aussi demander avec instance qu'on y admette un de ses Ministres; mais c'est à quoi on a peine à résoudre la Cour *Britannique*, qui jusqu'à présent a refusé d'y donner son consentement. Il a paru ici une petite brochu-

re sous le titre, de *Droit de la Succession du Prétendant au Trône de la Grande Bretagne*, qui a été très-recherchée, & que la Cour a fait supprimer. Le nouveau Roi d'*Angleterre* a écrit de sa propre main une Lettre à l'Empereur, par laquelle il fait part à S. M. de la mort du Roi son Pere & de son avènement au Trône, & la Cour prit le 10. le deuil pour cette mort. L'Electeur de *Mayence* a été élu Grand Prevôt de l'Eglise Cathedrale de *Wirtzbourg*, & l'élection du nouvel Evêque de *Salzbourg* est fixée au 28. de ce mois. L'Empereur a enfin nommé ses Ministres Plenipotenciaires pour le prochain Congrès, qui sont, le Comte de *Sinzendorf*. Grand Chancelier de la Cour, le Comte *Leopold de Windisgratz*, & le Baron de *Benterieder*, & on travaille actuellement à dresser leurs instructions. L'accouchement de la Reine d'*Espagne* & la Naissance d'un Prince, furent notifiés le 11. à L. M. par le Duc de *Bourbonville* qui avoit reçu la veille un Exprés de *Madrid*; & que le Roi son Maître avoit choisi l'Empereur & le Roi de *France* pour être Parrains de l'Infant nouvellement né.

V. L'Empereur conserve ses Troupes sur pied, jusqu'à ce qu'on voye quel succès aura le Congrès de *Cambrai*. On ne dit pas encore quand se fera l'ouverture de cette Assemblée, & ce ne sera vraisemblablement, qu'après que le Roi d'*Espagne* aura fourni sa Ratification, & que cette Couronne & celle d'*Angleterre* se seront réciproquement défaits de leurs prétentions. On continuë ici les nouvelles levées; & les Regimens Imperiaux qui sont dans ces quartiers, ont ordre à tout événement de se tenir prêts à marcher au premier avertissement. On cherche à procurer autant d'avantages qu'il sera possible à la Compagnie *Orientale*.

le. Les Manufactures d'Etoffes d'or & d'argent établies dans ce Pays depuis quelques années, ont eu tout le succès qu'on pouvoit désirer, mais celles de Drap & autres Etoffes de laine ne réussissent pas, quoique l'entrée de ces sortes de Manufactures étrangères soit toujours défendue. S. M. a approuvé le projet d'une communication du Danube & de l'Elbe, par le moyen de plusieurs petites Rivieres, avec les Ports de Fiume & de Trieste, & on doit commencer ce travail au plûtôt: ce qui facilitera extrêmement le Commerce par tout l'Empire. Le Comte de Sinzendorf fait travailler à une riche livrée pour paroître avec éclat au Congrès, & le Comte Etienne de Kinski est sur son départ pour son Ambassade de France. Le 18. il se tint chez le Prince Eugene de Savoye une Conference sur laquelle on garde un grand secret, & le 22. le Comte de Sinzendorf, Envoyé de Boheme à la Diette de l'Empire, & le Baron de Kinkner arriverent de Ratisbonne pour s'aboucher avec l'Empereur, sur les affaires de Religion. Le 20. le Comte Gui d'Althan prit possession de la Charge de Capitaine des Trabans, à la place du Marquis de Westerloo qui retourne sur ses Terres dans les Pays Bas Autrichiens. Il est arrivé de très beaux Chevaux d'Espagne, dont S. M. Cath. fait présent à l'Empereur.

VI. Bien loin que le Duc de Richelieu, Ambassadeur de France, ait été rapellé, ce Ministre a, au contraire, reçu de nouveaux ordres de rester ici, & le 25. jour de la Fête de St. Louis, S. Exc. donna un grand repas, suivi d'un Bal, à tous les Ministres Etrangers & aux principaux Seigneurs de la Cour. Le 28. on celebra par une magnifique Fête l'anniversaire de la Naissance de l'Imperatrice Regnante, qui entra dans sa 37^e.
année,

année, & L. M. reçurent à cette occasion les complimens de la Famille Imperiale, des Ministres, & de la Noblesse des deux sexes. Le soir on representa dans les Jardins de la *Favorite* le nouvel *Opera* Italien, intitulé l'*Hymenée*, & cette Fête fut terminée par un grand Bal qui dura jusqu'au lendemain. On travaille aux instructions des Plenipotentiaires de S. M. au futur Congrès, & la Chambre Imperiale a présenté un état des frais de cette Ambassade, pour être approuvé. Cependant on ne croit pas que ces Plenipotentiaires partent avant le 15. Novembre. Le Prince Eugene est allé passer l'Automne à la Campagne, & le Comte de Wurmbbrand, Vice-Président du Conseil *Autrique*, qui est revenu des différentes Cours d'*Allemagne*, où il avoit été envoyé, est allé faire un tour sur ses Terres.

VII. La reconciliation des Rois de *Franco* & d'*Espagne* se confirme, & cette Cour en a eu des avis certains. On assure aussi que les differends entre l'*Espagne* & l'*Angleterre* vont être terminez par la Médiation de S. M. L'Empereur a gratifié le Duc de Menzikoff, des Ville & Duché de *Kosel* en *Silesie*, & S. A. en a fait remercier ce Monarque par le Ministre de *Russie* qui réside en cette Cour. On voit une Lettre de S. M. I. à ce Prince, dont voici la traduction.

ILLUSTRE COUSIN ET PRINCE,

Vous m'avez fait savoir par la Lettre que votre Adjudant m'a aportée, datée de St. Petersbourg le 8. Mai, (V. St.) la triste nouvelle de la mort de la feu Imperatrice Catherine Alexiewna, Souveraine de toutes les *Russies*, & de son vivant ma très chere Sœur; & en même-tems l'avis agréable de l'élevation de mon cher Cousin & Neveu, à present Empereur Regnant, au Trône *Russien*,

des Princes &c. Octobre 1727. 299

Russien, en vertu de la dernière volonté & disposition de cette Princesse. Comme le premier de ces évènements m'a causé une juste & vive douleur, de même aussi le second m'a donné une joye d'autant plus parfaite, que par là la Succession de Russie est établie au contentement, & à la satisfaction de tous les Habitans, mais aussi l'Alliance dernièrement contractée entre Nous demeure dans toute sa force, & telle qu'elle étoit; l'un & l'autre étant principalement l'ouvrage de V. A., & auquel elle a travaillé depuis longtems, comme me l'a fait entendre le Comte de Rabutin, mon Ambassadeur & Ministre Plenipotentiaire à la Cour de Russie. C'est à quoi je prens tant de part, que vous pouvez être assuré dès à présent qu'en reconnoissance de cela, je contribuerai de tout mon pouvoir en tout ce qui pourra vous faire plaisir & vous être utile, comme vous devez en être persuadé, & de quoi le susdit Comte de Rabutin vous parlera plus amplement. Au reste, Mon Cousin, je demeure en vous assurant de ma protection & de ma grace Imperiale, & en vous souhaitant toutes sortes de bonheur.

Signé, CHARLES.

Donné à Vienne le 30. Juin 1727.

La Cour se tenoit encore le 10. Septembre à la Favorite.

VIII. Berlin. Le 15. Août le Roi partit avec le Prince Royal pour aller visiter les Fortifications de Stetin, & Sa Maj. en étant revenu le 21., retourna à Posidam. On a cessé de sonner les Cloches pour la mort du Roi de la Grande Bretagne, Beupere de S. M. La Cour passera une partie de l'Automne à Wusterhausen.

L'Electeur de Mayence est revenu de Bamberg, & l'Electeur de Cologne est, dit-on, parti de Munich, pour aller voyager incognito en Italie.

IX.

IX. *Hannover*. Les préparatifs pour les obsèques du feu Roi de la *Grande Bretagne* étans achevés, toutes les personnes nommées pour aller prendre à *Ojnabruck* le Corps de ce Prince, partirent le 29. à 4. heures du matin, avec les Carrosses de deuil, & les Chevaux des Ecuries d'*Hannover*. On employera cinq jours à aller, & autant à revenir; de sorte que le Convoi n'arrivera ici que le 7. ou le 8. Septembre. Le Prince Frederic va souvent prendre le plaisir de la promenade dans les beaux Jardins d'*Herrenhausen*, & on ne fait encore aucuns préparatifs pour son voyage de *Londres*.

X. *Holstein. Kiel*. Le 24. le Duc d'*Holstein-Gottorp* arriva à *Kiel* avec la Duchesse son Epouse, & une suite de 600. personnes, venans de *Petersbourg*, sous l'escorte de sept Vaisseaux de Guerre Russiens, & le Comte de Vander Nath Lieutenant General débarqua à *Travemunde* avec plusieurs Ministres de ce Prince. Le 26. entre les 5. & 6. heures du soir L. A. R. firent leur entrée publique en cette Ville, & depuis leur arrivée il y a tous les jours fête à la Cour. Les Vaisseaux Russiens qui les ont escortés, ont été renvoyés, ayant reçu du Prince une gratification de 10000. Roubles, & une autre de 6000. de la Duchesse. On leve une Compagnie de Gentilshommes pour la Garde de S. A. R. ; & les ordres sont donnés de former un Corps de Grenadiers des hommes les mieux faits. On n'a pas encore procedé à l'élection d'un nouvel Evêque de *Lubock*.

ARTICLE VI.

Contenant ce qui s'est passé de plus considérable en POLOGNE & dans les Pais du NORD, depuis le mois dernier.

I. **P**ologne. *Varsovie.* La Republique est fort animée contre le Comte Maurice de *Saxe*, qui paroît resolu de se maintenir dans le Duché de *Courlande*, malgré les remontrances du Roi & de ses principaux Ministres; & les Troupes destinées à soutenir la Commission qui doit se rendre dans ce Duché, ont ordre de s'assembler sous *Soniosficko*. Ce Prince qui étoit à *Mittau*, en est parti pour aller visiter les Places situées le long de la Mer, & les mettre en état de défense. L'Ecrivain des Decrets de la Couronne est en chemin de *Varsovie*, pour s'y rendre, accompagné de quelques Avocats, & on s'attend à de grands troubles en ce Pays, si la Commission que les Polonois y envoient à main armée, a lieu. On craint même qu'elle n'y rencontre plus de difficultez qu'on n'avoit crû, par la résistance de la Noblesse, qui paroît dévouée au Comte de *Saxe*. La Duchesse Doüairiere de *Courlande* va à *Petersbourg*, & le Duc Ferdinand, qui se tient toujours à *Dantzich*, a établi un Courier, qui partira deux fois la semaine de cette Ville, & qui lui apportera les nouvelles de ce qui se passera. Des Lettres de *Mittau* du 15. Août portent, que Mr. Lacy Commandant en Chef l'Armée Russe, y arriva le 13. au soir avec le General Bibikoff, & qu'ils eurent l'honneur de saluer la Duchesse Doüairiere de *Courlande*, qui les traita magnifiquement à souper;

souper ; qu'ils firent ensuite sçavoir aux premiers Conseillers , qu'ils les prioient de se rendre chez eux le lendemain, pour y entendre les propositions dont ils étoient chargez de la part de l'Empereur de *Russie* leur Maître ; que le Chancelier & le Maréchal de *Courlande* y étant allez , on leur communiqua un Decret de ce Prince contenant 8. Articles, dont le premier porte, *Que l'Empereur de Russie, à cause du voisinage, ayant fort à cœur le bien de la Courlande, avoit résolu de les conserver dans leurs Privilèges & Prérogatives ; mais que comme la Republique de Pologne avoit conçu une grande animosité contr'eux, à l'occasion de l'élection faite en faveur du Comte Maurice de Saxe ; & qu'elle vouloit partager le Duché en Palatinats, ayant nommé pour cet effet une grande Commission, S. M. Imp. souhaitoit qu'ils se désistassent de cette élection, leur promettant non seulement d'obliger ledit Comte de quitter la Courlande, mais aussi d'engager la Republique à ne point pousser l'incorporation projetée.*

Que le Chancelier & le Maréchal témoignèrent leur reconnoissance de la protection que l'Empereur de *Russie* leur offroit si gracieusement, & demandèrent du tems pour délibérer sur cette affaire ; que cependant ils avoient envoyé Mrs. de Reck & Keyserling au Comte Maurice de *Saxe*, qui se tenoit dans l'Isle d'*Usmaiz*, pour lui faire part de ces propositions ; que le 15. il passa à *Mittau* un Regiment *Russien* de Cavalerie, allant du côté du Lac d'*Usmaiz* ; que les deux Generaux *Russiens* le devoient suivre, & qu'après avoir conféré avec le Comte Maurice de *Saxe*, ils iroient à la rencontre des Commissaires de *Pologne*, pour leur représenter que s'ils persistoient dans le dessein de se rendre en *Courlande*, pour y exécuter la
derniere

des Princes Ec. Octobre 1727. 303

derniere resolution de la Diette de *Grodno*, & partager ce Duché en Palatinats, ils avoient ordonné de s'y opposer. On apprend par des avis postérieurs, & du 21., que Mts. Reck & Keysetling revinrent le 19. à *Mittau* de l'Isle d'*Usmaiz*, où ils étoient allé exécuter la Commission dont nous avons ci-devant fait mention, auprès du Comte Maurice de *Saxe*; que ce Prince leur avoit répondu qu'il s'estimoit fort malheureux d'avoir encouru la disgrâce de S. M. Russe, & que comme il se trouvoit trop foible pour résister à ses forces & à ses ordres, il étoit prêt d'abandonner les engagements qu'il avoit pris avec les Courlandois, demandant seulement un terme de dix jours pour retirer ses effets; mais que les Generaux Russiens ne lui en ayant voulu accorder que deux, il s'étoit retiré à *Windaw* sur la Mer *Baltique*, avec ses gens. Qu'un Regiment Russe vint camper le 20. sous le Château de *Mittau*, & qu'il devoit être suivi le lendemain de trois autres d'Infanterie & deux de Cavalerie. Qu'on assuroit que les Cours de *Russie* & de *Prusse* étoient d'avis, que pour prévenir les troubles dont la *Courlande* étoit menacée, il étoit à propos que la Noblesse de ce Duché ne fit aucune élection pendant la vie du Duc *Ferdinand*; que celle du Comte Maurice de *Saxe* fût annullée; & que la Republique de *Pologne* se désistât de son côté du dessein projeté à *Grodno* de partager la *Courlande* en Palatinats; que le Czar avoit écrit au Primat & aux Senateurs Polonois, pour leur proposer cet expédient, & qu'en cas qu'on le goûtât, S. M. Russe obligeroit le Comte d'abandonner ses engagements avec les Courlandois. On attend avec impatience le dénoüement de cette affaire.

Le Nonce *Santini* partira de *Varsovie* dès que

le Nonce Paulucci, qui vient le remplacer, sera arrivé. C'est une satisfaction que la Cour de Rome veut bien donner à la République, quoique S. S. ait approuvé la conduite de ce Ministre. Le Roi qui est toujours à *Dresde* en *Saxe*, jouit à présent d'une parfaite santé.

II. *Suede. Stockholm.* La Cour prit le 24. Juillet le deuil pour la mort du feu Roi de la *Grande Bretagne*. Mr. Pointz, Envoyé extraordinaire de S. M. Brit. en cette Cour, & nommé son Plenipotentiaire au Congrès, ne partira pas que Mr. Le Heup ne soit venu le relever; & Mr. Walter remplace le Baron de Frendorff, en qualité de Ministre du Roi de *Pologne*, Electeur de *Saxe*. L'Aga Turc qui est ici a fait notifier son arrivée à tous les Ministres Etrangers. Le 27. les Ministres de la *Grande Bretagne*, d'*Hannover*, & des *Etats Generaux*, étans venus lui rendre visite, l'Aga les reçut dans son Antichambre, & les ayant conduit dans son Appartement, il les regala de Caffé, de Sorbet & de Tabac. Ce Ministre est fort poli dans ses manieres, & fort judicieux dans ses discours, & vient, dit-on, ici demander le remboursement d'une grosse somme, prêtée au feu Roi Charles XII., dans le tems qu'il étoit en *Turquie*. Le 2. Août le Marechal de la Diette, accompagné des Orateurs des trois Ordres, alla demander au Roi quand il lui plairoit que les Etats se rassemblent pour terminer la Diette, & prendre congé de S. M.: à quoi S. M. repondit qu'Elle feroit informer les Etats du jour qui seroit fixé pour cette solemnité. Le Ministre du Duc d'Holstein remit dernièrement au Roi une Lettre du Duc son Maître, par laquelle ce Prince notifie à S. M. son départ de *Petersbourg*, & son retour dans ses Etats, priant en même-tems Sa Maj. de
charges

charger ses Plenipotentiaires au Congrès, de veiller à ses intérêts. Le Roi & la Reine passeront le reste de l'Été à *Carelsberg*, mais L. M. iront auparavant faire un tour à *Konigshor*, & à *Stromholm*.

III. Le 16. la Diette se separa, & fut prorogée jusqu'à l'année 1731., & les États prirent ce jour-là congé du Roi avec les ceremonies accoutumées. Le Comte de Horn qui en étoit Marechal a été gratifié d'une somme de 20. mille rixdales. Sa Maj. a disposé de plusieurs Charges & Emplois qui étoient vacans ; & le Comte de la Guardie a été fait Grand Marechal de la Cour, à la place du Comte Tessin, qui en conservera néanmoins les appointemens pendant sa vie. Les quatre Commissaires qui ont signé l'Acte d'accession de cette Couronne au Traité d'*Hannover*, ont reçu chacun un present de dix mille rixdales de la part de la *France* & de la *Grande Bretagne* : le Baron de Hopke a été fait Président du Conseil de Commerce ; & les Barons de Kroonstat & de Creutz, ont été mis au nombre des Senateurs. Les Députés partent journellement pour retourner chacun chez eux.

IV. *Dannemarc. Copenhague.* L'Amiral Norris ayant reçu ordre de ramener son Escadre en *Angleterre*, alla le 3. Août à *Vradensbourg* prendre congé du Roi & de la Reine. Le 4. après midi cet Amiral s'embarqua, & sortit de la Rade de cette Ville, & le 5. à 5. heures du matin il passa le *Sund* avec un vent favorable, faisant route vers les Côtes de la *Grande Bretagne*. S. M., à la recommandation de l'Empereur, a rendu le Comté de *Rantzau*, qui avoit été confisqué, à la Comtesse de ce nom. On a appris ici l'arrivée du Duc d'*Holstein* à *Kiel*, où S. A. R. & la Princesse

son Epouse vont faire leur résidence ; & que ce Prince avoit fait publier depuis peu une Ordonnance , qui diminuë dans ses Etats toutes les Espèces frappées à son coin : ce qui cause ici quelque surprise. Le 25. le Roi entra dans la 28^e. année de son Règne , & cet anniversaire fut célébré à *Vredensbourg* par une fête magnifique. Sa Maj. a donné une somme de 60. mille rixdales aux Habitans de *Wibourg*, & leur a permis de faire une collecte generale par tout le Royaume, pour rebâtir leur Ville ruinée par le dernier incendie. Le Chevalier de Camilli, Ambassadeur de *France*, a louë ici un Hôtel pour trois ans.

V. *Petersbourg*. Le Duc d'Holstein Gottorp partit le 5. Août au matin de cette Ville avec la Duchesse son Epouse & toute sa Cour, pour aller par eau à *Peterhoff* prendre congé de l'Empereur & de la Famille Imperiale, & le même jour L. A. R. allerent s'embarquer à *Croonslot*, où le Vice-Amiral Sinawin les attendoit avec cinq Fregates pour les conduire à *Kiel*. L'Amiral Apraxim les accompagna jusqu'à *Cronstat*, & comme le vent étoit favorable, elles mirent d'abord à la voile. Ce Prince a, dit-on, passé un Acte avant son départ avec le Prince de Menzikoff, pour se maintenir dans tous ses droits & prétentions ; & les dernières volontez de la feu Czarine n'ayant pas été exactement remplies à son égard, c'est ce qui lui a, dit-on, fait prendre la résolution de se retirer avec la Princesse son Epouse dans ses Etats. Le Czar a nommé au Gouvernement de *Kiovie*, le Prince Dolgorucki, qui est revenu depuis peu de l'Ambassade de *Suede*. Le Lieutenant General Jagofinski a été fait Gouverneur d'*Astracan*, & va commander l'Armée en *Ukraine*, & l'Empereur ayant gratifié le Prince de Menzikoff de la Ville & Duché

ché de *Kofel* en *Sileſie*, S. M. Cz. a fait preſent au Comte de Rabutin, Ambaſſadeur de S. M. I. en cette Cour, du Palais de *Kikin* richement meublé. Le Baron d'Oſterman, Gouverneur de S. M., a été élevé à la Dignité de Comte ; & le General Major de Romanzoff à celle de Lieutenant General, avec ordre d'aller ſervir en *Perſe*. On fait de grands préparatifs pour le Couronnement du Czar qui ſe fera à *Moscow*, & on y a déjà envoyé pluſieurs Chariots chargés de meubles & d'habits pour cette Ceremonie. Le Prince de Menzikoff qui a été dangereuſement malade, ſortit le 11. pour la premiere fois depuis ſa convaleſcence. & S. A. aſſiſte à preſent regulierement au Conſeil de Regence. Le 12. à deux heures du matin le feu prit par accident en cette Ville, à un des Magazins de Chanvre qui ſont ſur la *Neva*, & ſe communiqua en peu de tems à 130. autres remplis de Lin, de Chanvre, de Goudron, de Toiles, de Suif, d'Huiles, & autres matieres combuſtibles, qui ont tous été réduits en cendres. Il y eut auſſi ſur la Riviere 32. Bâtimens Marchands conſumés avec toutes leurs charges, dont 25. ſont Ruſſiens, 3. Anglois, 2. Hollandois, un Hambourgeois, & un de *Lubec*. Tout a été brûlé depuis l'Hôpital juſqu'à la Sucrierie, & on compte plus de 500. perſonnes périés dans ce terrible embrasement, qui a mis le reſte de la Ville dans un très grand danger. Tout a été ici pendant pluſieurs jours dans une extrême confuſion, & on fait monter la perte à plus de deux millions de roubles. Chaque rouble eſt de la valeur d'un ducat.

ARTICLE VII.

Qui contient ce qui s'est passé de plus considerable en ANGLETERRE, en HOLLANDE, & aux PAYS-BAS, depuis le mois dernier.

I. **L**ondres. Le nouveau Roi ayant ses serviteurs à gratifier & récompenser, on auroit dû s'attendre à de plus grands changemens dans les Charges, puisqu'à la rigueur elles sont toutes vacantes, comme nous le dîmes le mois dernier, par la mort du feu Roi, & qu'on ne peut les exercer sans de nouvelles Commissions. Le plus considerable qui se soit fait, paroît être dans l'Amirauté, par la démission du Comte de Barkley, premier Commissaire de ce Bureau, qui s'est démis de cette importante Charge, sous prétexte de ses infirmités; mais il n'y a rien eu de changé dans le Ministère; le Duc de Newcastle, & le Vicomte de Tounshend, tous deux Secretaires d'Etat, ayans été continués dans leurs Emplois; Mr. Henri Pelham, frere du Duc de Newcastle, dans la Charge de Secrétaire des Guerres; & Mr. Robert Walpole, dans celle de Chancelier de l'Echiquier & de premier Commissaire de la Tresorerie. Le Chevalier Guillaume Strickland a été déclaré Tresorier de la Maison de la Reine; Mr. Watter Cherwynd, Payeur des pensions annuelles, & le public paroît fort approuver que les principaux Ministres ayent été continués, dans l'esperance qu'ils acheveront le grand ouvrage de la Paix, qu'ils ont si heureusement commencé. Une nouvelle Commission a passé les Sceaux, qui établit le Lord Torrington,

ington, l'Ecuyer Jean Cockburn, Mr. Jean Norris, Mr. Charles Wager, le Lord Malpas, & le Sr. Samuel Molineux, Commissaires de l'Amirauté, à la place du Comte de Barkley, du Chevalier Oxenden, & de Mr. Guillaume Chetwind. Mr. Thomas Paget, l'un des Gentilshommes de la Chambre du Roi, a été fait Gouverneur de l'Isle de *Barbade*, à la place de Mr. Worsley; Mr. Herbert, second fils du Comte de Pembroke, a été fait Commissaire des revenus en *Irlande*; le Chevalier Roland Bridgman, Commissaire du Commerce & des Plantations: le Comte d'Esseck, Gouverneur du Parc de *St. James*, à la place du Lord Chetwind: le Lord Carteret a été confirmé dans sa Viceroyauté d'*Irlande*, & le Brigadier Hunter, dans son Gouvernement de la *Jamaïque*, où le Vaisseau de Guerre l'*Aloïette*, a ordre de le transporter avec sa Famille. Tous ces arrangements ont dû précéder la convocation d'un nouveau Parlement, pour épargner aux Membres des Communes l'embarras de se faire élire de nouveau, lorsqu'ils acceptent des Emplois après leur élection. Mr. Horace Walpole, Ambassadeur à la Cour de *France*, a envoyé au Roi la Ratification de l'Empereur, qui fut échangée à *Paris* le 29. Juillet dernier, avec celles de S. M. T. C., & de Leurs Hautes Puissances les Etats Generaux. Le Lord Carpenter est revenu de son Gouvernement de *Port-Mahon*. L'Epouse du Lord Noit & Gray, qui est passé en *Espagne*, est aussi arrivée ici, & a été parfaitement bien reçuë de L. M., qu'elle a eu l'honneur de saluer.

II. On paroît resolu ici d'empêcher le retour des Gallions de l'*Amerique* à *Cadix*, aussi long-tems que la Cour de *Madrid* refusera de relâcher le *Prince-Frederic*, Vaisseau appartenant à la Compagnie

pagne du Sud, qui est retenu à *Vera-Cruz* par les Espagnols; & l'Amiral Wager a ordre de rester dans la Baye de *Gibraltar* avec son Escadre, jusqu'à ce que le Roi d'Espagne ait fait lever entièrement le siege de cette Place, & ratifié les Préliminaires. Le 7. Août le Roi accompagné de la Reine, du Prince Guillaume, des trois Princesses ses filles, & d'une nombreuse Cour, se rendit dans *Hyde-Parc*, où S. M. fit la revüe des 4. Compagnies des Gardes du Corps, & des 2. Compagnies des Grenadiers à cheval, & le soir L. M. revinrent à *Kensington*. Le 9. il se tint dans cette Maison Royale un grand Conseil, dans lequel on ordonna les Proclamations qui doivent être publiées pour dissoudre le Parlement, & en convoquer un nouveau. Le Comte de Chesterfield est nommé pour aller à *La Haye* relever Mr. Finck, Ambassadeur de S. M., qui va à la Cour de *Madrid*, avec le même caractère; & ce Seigneur passera ensuite à la Cour de *Franco*, & ira remplacer Mr. Walpole, qui doit se trouver au Congrès, en qualité d'Ambassadeur Plenipotentiaire de Sa Maj; mais ces Ministres ne se rendront dans ces Cours, qu'après que les differends avec l'Espagne seront ajustés, & que le Congrès sera sur le point de s'ouvrir. Le Roi a ordonné qu'on lui remette un état des dettes du Roi son Pere, pour les faire acquiter; & la Cassette que ce défunt Monarque emportoit à *Hanno ver*, que l'on assure être très-riche en pierreries, de même que les Coffres, Balles & Bagages, cachetés & rapportés depuis peu d'*Osnabruch*, furent conduits le 12. à *Kensington*, par un Officier de la Douane, qui les délivra à Sa Maj. Le nombre des Adresses de felicitacion qu'on presente au Roi, augmente de jour en jour, & de toutes parts on s'acquie de ce devoir avec empressement.

des Princes &c. Octobre 1727. 311

preffement. Mr. Le Heup partit le 15. pour aller à la Cour de *Suede*, en qualité d'Envoyé extraordinaire de S. M., relever Mr. Pointz. Mr. Heydges, qui réside à la Cour de *Turin*; & Mr. Fink, Ministre de S. M. en *Pologne*, sont rapellés. Le Roi a déclaré ses Aides de Camp, le Lord Titawley, le Lieutenant Colonel Jean Pitt, le Colonel Guillaume Tounshend, le Duc de Richmond, le Comte d'Albermale, & le Colonel Henri Hawley.

III. Dans un autre Conteil qui se tint le 16. à *Kensington*, le Roi signa deux Proclamations, qui furent publiées le 18. à la maniere accoutumée: la premiere, pour faire proceder le premier Octobre prochain dans la Ville d'*Edimbourg*, à l'élection des 16. Pairs Ecoffois, qui doivent avoir séance au prochain Parlement; & la seconde pour dissoudre le present Parlement, & en convoquer un nouveau pour le 9. Decembre suivant. En voici la teneur.

GEORGE ROI,

D'*Autant que Nous avons, de l'avis de nôtre Conseil Privé, trouvé bon de dissoudre ce present Parlement, qui est actuellement prorogé jusqu'au Mardi 9. Septembre prochain; c'est pour cette fin que nous publions la presente Proclamation Royale, en vertu de laquelle Nous dissolvons le present Parlement, & dispensons les Seigneurs Spirituels & Temporels, les Chevaliers, Citoyens, Bourgeois & autres representans des Comtez & Bourgs dans la Chambre des Communes, de s'assembler & de se trouver en Parlement ledit jour 9. Septembre prochain; mais comme Nous souhaitons & avons resolu d'assembler nôtre peuple à la premiere occasion, pour avoir son avis en Parlement, Nous faisons sçavoir par les Presentes à tous nos fideles Sujets.*

nôtre

nôtre vouloir & plaisir Royal, de convoquer un nouveau Parlement; & Declarons en même-tems, que de l'avis de nôtre Conseil Privé, Nous avons donné ordre à nôtre Chancelier de la Grande Bretagne, de publier des Lettres circulaires en due forme pour la convocation, lesquelles Lettres circulaires doivent être en force depuis le 21. du present mois d'Août, jusqu'au 9. Decembre prochain qu'elles seront retirées. Donné en nôtre Cour à Kingsington, le 16. Août 1727., & de nôtre Regne le premier. Dieu sauve le Roi.

Le Roi ne conserve que 4. des Gentilshommes de la Chambre du feu Roi, qui sont les Ducs de Queensbury, de Manchester & d'Hamilton, & le Comte d'Orckney, & le Duc de St. Albas a été fait Grand Ecuyer de la Reine. Cette Princesse reçut dernièrement six pièces d'Etoffes d'or très-riches, dont la Reine de France lui fait present. La Commission du General Wade, qui commande les Forces du Roi en *Ecosse*, a été renouvelée, de même que celles de tous les autres Officiers Militaires. Le 18. les Gentilshommes suivans furent declarez Ecuyers de S. M., (çavoir, Mrs. Henri Berkeley, Henri Pultney, Edmond Blomberi, Thomas Pantin, Thomas Lumley, & Conthrope Clayton, à la place du Lord Aylmer, de Mrs. Pierre Ventworth, Thomas Panton, & Guillaume Cecil, qui jouïssent de ces Charges sous le Regne précédent, & qui en sont démis.

IV. L'Amirauté a fait expedier des ordres aux Amiraux Wager & Hozier de rester dans leurs Postes, & leurs Escadres vont, dit-on, être renforcées chacune de six Vaisseaux de Guerre. On prépare un nouveau transport de munitions pour *Gibraltar*, & un autre pour les Colonies en *Amerique*,

des Princes 56. Octobre 1727. 313

rique, & les Bâtimens Marchands qui sont prêts à faire voile pour le Détroit, chargent de l'Artillerie, & embarquent des Troupes, ce qui ne s'est jamais pratiqué. Les sentimens paroissent divisez en ce Pais au sujet de *Gibraltar*: les uns disans que cette Place coûte beaucoup plus à la *Grande Bretagne* qu'elle ne vaut, & qu'ainsi on devoit la sacrifier au repos public; & les autres prétendent, au contraire, qu'étant d'une si grande importance pour le Commerce du *Levant*, & pour tenir en bride les Corsaires de *Barbarie*, on doit la garder à quelque prix que ce soit. Le 17. l'Amiral Norris arriva au *Buy de Noore* avec l'Escadre qu'il commandoit dans la Mer *Baltique*, à la reserve d'un petit Vaisseau qu'il a laissé à *Copenhague* pour des services particuliers. Le 20. cet Amiral s'étant rendu ici, eut l'honneur d'y saluer S. M., qui le reçut très-gracieusement, & on assure qu'il va être élevé à la Dignité de Pair de la *Grande Bretagne*. Le Roi de *France* a notifié par écrit en cette Cour l'heureux accouchement de la Reine son Epouse, & la Naissance de deux Princesses. Le Comte d'Orckney a été continué dans son Gouvernement de la *Virginie*; & le Colonel Jean Mongomery a été fait Gouverneur de la *Nouvelle Yorck & Jersey* à la place de Mr. Butnet. Le Comte *Washington Ferrers* a été pourvû de celui du Comté de *Strafford*.

V. Le 22. il se tint au *Cockpitt* un Comité du Conseil, où le Couronnement du Roi & de la Reine fut fixé au Mercredi 15. Octobre prochain. On y ordonna pour cet effet de publier une Proclamation, & que la Cour qui doit ouïr & déterminer les prétentions de préférence & de service dans cette solemnité, commencera à s'assembler le 23. Septembre. Elle sera composée de 50. personnes,

sonnes, du nombre desquelles sont l'Archevêque de *Cantorberi*, le Grand Chancelier, 12. Ducs, 16. Comtes, 5. Vicomtes, &c. Les Robes du Couronnement doivent être prêtées le 12. Octobre, de même que les Médailles d'or & d'argent qui doivent être distribuées, & les ordres ont été donnez aux Officiers de la Couronne, touchant les préparatifs de cette ceremonie, qui sera des plus éclatantes & des plus magnifiques. On n'a pas jugé à propos de la retarder plus longtems, à cause de la grossesse de la Reine, qui est dans son quatrième mois. Le 21. les Commissions pour les Elections des Membres du nouveau Parlement, furent scellées & envoyées dans toutes les Villes & Bourgs des Provinces de ce Royaume. Les Troupes qui ont leurs quartiers dans les lieux où doivent se faire les Elections, en doivent sortir pour faire place aux Electeurs, & ne pas troubler la liberté de leurs suffrages, & ont ordre de tenir leurs Regimens ou Compagnies à une distance raisonnable de la Ville ou Bourg, avec défense d'y revenir que l'Élection ne soit entièrement finie. Comme on a été informé que les *Espagnols* travaillent à l'équipement de leur Flotte, l'*Oxford*, le *Preston*, & le *Weymouth*, sont déjà partis pour aller joindre l'Escadre de l'Amiral *Wager* dans le Détroit, sous le Commandement du Sr. *Brown*, Chef d'Escadre, & l'*Avis*, l'*Assistance*, & le *Hampshire* ont fait voile des *Dunes* pour *Plymouth*, où ils doivent attendre de nouveaux ordres. L'Amirauté a fait expedier de nouvelles Commissions aux Amiraux *Wager*, *Hozier*, & *Hopson*, & on prépare celles pour les Officiers des Vaisseaux de Guerre & des Yachts du Roi, pour les Officiers des Chantiers à *Derpsford*, *Wolvich*, *Sherness*, *Portsmouth*, *Plymouth*, & ceux de l'Hôpi-

des Princes &c. Octobre 1727. 315

ral de *Greenwich*. Le 25. le Roi & la Reine, accompagnés du Prince *Guillaume* & des deux plus jeunes Princesses, allèrent à *Richmond* pour y faire un séjour de 15. jours ; les trois autres Princesses étant restées à *Kensington* parce qu'il n'y a pas assez de logement à *Richmond*. Le Colonel *Treby* a été démis de son Gouvernement de *Darmouth*. Il y a une Commission dressée pour convoquer un nouveau Parlement en *Irlande*. Le Vaisseau de Guerre l'*Anglesea* a ordre de croiser dans le *Canal*, & l'Amirauté fait despareiller 9. Vaisseaux de Guerre du 3^e rang, de l'Escadre de l'Amiral *Norris*, dont on va payer les Equipages. 4. de ces Vaisseaux sont allés à *Portsmouth*, & les 5. autres restèrent à *Chatam*. Le rétablissement du Commerce dans les Ports d'*Espagne*, fait considérablement hausser les fonds publics.

VI. Les Herauts d'Armes, en habits de cérémonie, publièrent le 28. au son des Trompettes & Tymbales à *Temple Bar*, à *Westminster*, à la *Bourse Royale*, &c. la Proclamation du Couronnement du Roi & de la Reine pour le 15. Octobre. Les Elections Parlementaires se font avec succès dans toutes les Provinces du Royaume. C'est un tems bien favorable pour les Electeurs qui ont voix, car la quantité de prétendans engageant les Candidats à de grosses dépenses ; ces Electeurs, pour la plûpart, profitent de cette diversité d'intérêts, & prennent de l'argent de toutes mains. On voyoit le 8. Septembre des listes de près de 320. Membres déjà élus, & qui doivent avoir Séance dans la Chambre des Communes, dont il n'y a pas la quatrième partie qui ait été Membres du dernier Parlement. Il s'en trouve des deux partis, des *Wighs* & des *Torrists* ; mais on remarque que les premiers l'emportent sur les derniers, & qu'ils ont plus de part aux Elections.

Le Secretaire des Guerres arriva ici le 5. Septemb. pour donner ordre a 6. Regimens de s'embarquer à bord des Vaisseaux destinez pour *Gibraltar* ; les *Espagnols* ne faisoient encore aucunes dispositions pour lever le siege de cette Place. La nuit du 4. au 5. les deux tiers de la Ville de *Gravesend* sur la *Tamise*, fut consumé par le feu.

VI. *Hollande*. Les Etats d'*Hollande* & de *Westfrise* se separerent le 15. Août, jusqu'à leur Attemblée ordinaire du mois de Septembre. Le Baron de *Welder* & Mr. *Sylvius*, Bourguemaitre de la Ville d'*Harlem*, sont nommez pour aller a la Cour de la *Grande Bretagne*, en qualité d'Ambassadeurs Extraordinaires de la Republique, complimenter le nouveau Roi sur son avènement à la Couronne. Mr. *Abraham van Hoey*, Maître des Comptes des Domaines d'*Hollande*, va remplacer feu Mr. *Boreel* a l'Ambassade de *France* ; Mr. *Cornille Hop*, ancien Echevin de la Ville d'*Amsterdam*, Directeur de la Compagnie des *Indes*, & ci-devant Ambassadeur à la Cour de *France*, est nommé premier Plenipotentiaire au Congrès de *Cambrai*, le Baron de *Renswoude*, le second, & Mr. *Sicco de Coslenga*, Député de la Province de *Frise*, le troisiéme. Les 5. Vaisseaux qu'on attendoit des *Indes Orientales*, sont heureusement arrivez dans les Ports de cet Etat. Le 10. Septembre les Etats d'*Hollande* & de *Westfrise* se rassemblerent.

VIII. *Pays-Bas. Bruxelles*. L'Empereur a conféré au Prince de *Nassaw-Siegen*, Capitaine de la Garde Noble de la Ser. Archiduchesse, Gouvernant des *Pays-Bas*, l'administration de la Principauté de *Sichem*, dont jouissoit ci-devant l'Electeur de *Cologne*. Mr. *Pesters*, Résident de L. H. P. les Etats Generaux, revint le 13. de *Paris*, & le General Comte

Comte de Wallis, Gouverneur de *Luxembourg*, & Commandant les Troupes Imperiales qui sont dans cette Province, est arrivé ici avec le Baron de Sehr, General de la Cavalerie, pour concerter les moyens de les faire subsister dans ce País pendant ce quartier d'Hyver. Il s'établit à *Nienport* une Societé pour la pêche de la Moruë, des Harangs & autres Poissons, & les conditions sous lesquelles on peut être reçu dans cette nouvelle Compagnie, se voyent ici. Le fond est de deux cens mille florins, & chaque Action de 100. florins, payables en deux termes. Les Troupes qui étoient campées sur le Glacis de *Luxembourg*, sont entrées dans les quartiers qui leur ont été assignez dans la Province. Le Regiment de Wahlen, Dragons, qui y étoit en Garnison, en est parti pour aller à *Mons* & à *Ath*.

A R T I C L E V I I I.

Contenant les Naissances, Mariages & Morts des Princes & autres Personnes de distinction, depuis le mois dernier.

I. **N** *Naissances.* La Duchesse Segni-Cesarini est heureusement accouchée d'un fils à *Rome*.

Le 14. Août la Reine de *France* accoucha de deux Princesses à *Verfailles*.

La Comtesse de Stolberg, Epouse du Comte George Auguste d'Erbach-Schonberg, est accouchée d'une fille.

La Princesse de Chalais est accouchée à *Paris* d'un fils.

II. *Morts.* Le Cardinal Patricii, Legat de *Ferrare*, mourut le premier Août à *Ferrare*, & laisse

un dixième Chapeau vacant dans le Sacré College.

Mre. Victor Maurice, Comte de Broglio, Maréchal de France, Gouverneur d'Avesnes, mourut le 4. dans son Château de Buy, âgé de 80. ans.

Le 9. mourut à Londres le Vicomte d'Harcourt, Pair de la Grande Bretagne, & ci-devant Chancelier, sous le Regne de la feu Reine Anne. Ce Seigneur étoit un des meilleurs Jurisconsultes du Royaume.

La nuit du 17. au 18. mourut à Paris dans la 75^e. année de son âge, Louis de Rohan Chabot, Duc de Rohan, Pair de France, &c.

Le Sénateur Comte Hetcolani est mort à Bologne.

La Marquise Douairiere Picolomini est morte à Florence.

Au commencement de Septembre le Comte Maximilien-Philippe de Manderscheid-Falkenstein, mourut à Strasbourg. Il étoit Vice-Doyen de l'Eglise Cathédrale de Cologne, & Prévôt de celle de St. Geron.

Le 29. la Princesse Ayeule de la Reine de France, & Mere du Roi de Pologne Stanislas, mourut à Chambor.

Le Prince de Bellemonte est mort à Rome.

Le 29. la Princesse Guillaumine Henriette de Nassau d'Illebourg mourut dans sa Résidence près de Francfort.

Le Prince Lubomirski, Palatin de Cracovie, qui a tant eu de part à l'affaire de Thorn, est mort à Varsovie d'une attaque d'apoplexie.

Le Baron de Landsberg, Stadhoudier & Grand Prévôt de l'Evêché de Hildesheim, y est mort dans un âge fort avancé.